

le libro

420

a parterre

a iano marie

Demaneon qui le

brunora le-randra

a a 7 e d e f  
g h i

DE<sup>Resp</sup> P. XVII-165/1

# L'ANTIQUITE

DE L'EGLISE NOSTRE  
DAME, DITE LA DAVRADE  
A TOLOUSE;

ET AUTRES ANTIQVITEZ  
*de la Ville.*

ILLVSTREES DE DIVERSES  
obseruations, & singularitez remarquables.

PAR

IEAN DE CHABANEL TOLOSAIN  
*Docteur en sainte Theologie, & Recteur  
de la mesme Eglise.*



A TOLOUSE,

Par Raymond Colomiez, Imprimeur ordinaire  
du Roy, & de l'Vniuersité.

---

M. DC. XXI.



A  
LA  
TRES  
ANCIENNE,  
RELIGIEVSE, ET  
PVISSANTE VILLE DE  
TOLOSE

REGIE SOVS L'OBEISSANCE DV ROY,  
ET AVTORITE DESON PARLEMENT, PAR HVIT

CAPITOVLS

PROTECTEVRS DES LIBERTEZ DE LA VILLE,  
CONSERVATEVRS DV REPOS PVBLIC,  
PERES DV PEUPLE ET DE LA PATRIE-

IEAN DE CHABANEL  
TOLOSAIN

OFFRE , DEDIE , ET CONSACRE  
CE PETIT OVVRAGE D'ANTIQUITEZ  
RECVEILLIES DES MONVMENS ANCIENS,  
POVR TESMOIGNER SA BIEN-  
VEVILLANCE ET AFFEC-  
TION SINGVLIERE  
ENVERS  
SA TRES-CHERE ,  
ET BIENAYMEE PATRIE,  
A LAQVELLE IL SOVHAITTE  
PLEIN REPOS, BON-HEVR ET PROSPERITE.





DE L'ANTIQUITE'  
DE L'EGLISE  
NOSTRE DAME,  
DITE LA DAURADE,

*Et autres antiquités de Tolose;*

Illustrées de diuerses observations  
& singularités remarquables.



*Antiquité des Eglises ou Basiliques  
de la Daurade, & de S. Sermin.*

CHAP. I.

 N ne sçauroit dire au  
vray ne quand, ne par  
qui feust edifiée à Tolo-  
se l'Eglise parochielle de sainte  
Marie, ou de nostre Dame, sur-  
nommée à present la Daurade;  
tant a esté grande la fetardise &  
messoin de ceux qui deussent

auoir conserué la memoire de ce bien-faiët. D'vne chose sommes nous certains, qui est, que ceste Eglise est tres-anciëne, voire & la premiere de celles qui ont esté basties dans la ville; attendu qu'il se treuve qu'elle estoit construite du temps du Roy Chilperic, lequel cōmença de regner en France l'an cinq cens soixante quatre de nostre salut, qui fut l'année en laquelle deceda le Roy Clothere son pere, fils de Clouis. Car Gregoire de Tours escrit au septième liure de son Histoire, chapitre dixième, que Rigounthe fille de Chilperic ayant esté promise & fiancée à Ricared fils du Roy des Vvisigots en Espagne, & s'estant mise en chemin pour y aller, avec vn grand train, & des richesses immenses, trainées sur cinquante chariots, comme elle fut à Tolose, où elle faisoit estat

*Greg. Tur.*  
*hist. Frãc.*  
*lib. 7. c.*  
 10.

de sejourner quelque temps pour se rafraischir, la nouvelle de la mort du Roy Chilperic son pere, qui auoit esté tué d'un coup de cousteau en reuenant de la chasse, l'an cinq cens quatre vingts-sept, vint aux oreilles du Duc Didier gouverneur du païs, lequel prenant avec foy tous les meilleurs & plus vaillants hommes qu'il eust, se rendit soudain à Tolose, où il se faisit de la Reyne, & de ses thresors, ne luy laissant que bien peu de moyens pour viure: tellement qu'elle fut contraincte de se jeter en l'Eglise ou Basilique de sainte Marie de Tolose, comme en vn lieu de franchise & de seureté. En laquelle Eglise la femme de Ragnouald gouverneur de Perigueux residoit aussi, estant sortie de l'Eglise de S. Sernin, où premierement elle s'estoit retirée, pour se garantir de l'oppression

de ce Duc Didier, qui auoit des-  
 fait son mary, & l'auoit forcé de  
 se sauuer en Espagne, comme ra-  
 conte le mesme autheur au 6. liu.  
 de son Histoire, chap. 21. Par  
 où il est tout euident que l'une &  
 l'autre de ces deux eglises estoient  
 construites plusieurs centaines  
 d'années auant que les Comtes  
 de Tolose fussent créés. Et ne  
 peut-on par consequent leur at-  
 tribuer l'edifice de l'une ny de  
 l'autre de ces Eglises; non plus  
 qu'à l'Empereur Charlemaigne,  
 durant le regne duquel les Com-  
 tes commencerent à estre establis  
 sous le nom & ritre de Gouver-  
 neurs, enuiron l'an huit cens de  
 nostre Seigneur, qui fut plus de  
 deux cens ans apres Chilperic.

*Greg. Tur*  
*lib. 6. hist.*  
 1. 12.

*Aimoin.*  
*lib. 5. c. 1.*

62 1355 2200 3000 3900 4800 5700 6600 7500 8400 9300 10200

DE L'EDIFICE DE S.  
Sernin fait par le Duc Launebodes.

CHAP. II.

**P**Our trouver donques la  
fondation des Eglises de  
la Daurade, & de sainct  
Sernin, il faut monter  
par necessité bien plus haut que  
le siecle de Charlemaigne: & à fin  
que nous commencions par la re-  
cherche de S. Sernin, il n'y a celuy  
qui ne sache que S. Syluius Euef-  
que de Tolose environ l'an trois  
cens octante de nostre salut, ayât  
desseigné l'edifice de ceste Eglise,  
& sainct Exupere son successeur  
n'ayant peu conduire à fin son  
dessein, à cause de l'irruption des  
Vvandales qui en ce temps là ra-  
uageoient les Gaules de toutes  
parts, & prirent Tolose environ

*Acta S.  
Syluij an.  
380.  
Kuil. iti-  
ner. lib 1.  
Baro. an-  
nal. 10. 5.  
an. 407.  
num. 42  
Hier ep.  
ad Gerun.  
viduum.*

l'an quatre cens & sept, sans toutesfois la renuerfer & destruire, comme ils souloient faire, ce que S. Hierosime attribue aux merites & prieres de S. Exupere ; ceste Eglise de S. Sernin fut en fin edificée somptueusement & royallement presque en l'estat qu'elle est aujourd'huy, par la munificence & largesse de Lauebodes, Duc Goth & barbare à la verité, d'origine & d'extraction, mais non de mœurs & de religion : car il estoit Catholique, & orné de grande vertu, cōme estoit aussi sa femme Berethrude, Dame d'illustre maison, & tres-recommendable pour sa pieté, suiuant le tesmoignage que Fortunat Euesque de Poitiers nous en a laissé au neuuième poëme de son secōd liure: où il dit deux choses qui seruent à nostre propos, & sont grandement à noter. L'une est, que Lau-

nebodes & sa femme estoient encores viuans quand il escriuoit ce poëme, veu qu'il leur souhaitte tres-longue vie, concludant ces vers en ceste façon.

*Ergo pari vota maneāt in secula iūcti,  
Et micet ambobus consolidatus amor.*

L'autre point qui est a remarquer, est que ce Duc Launebodes estoit gouuerneur de Languedoc, & cōmandoit à Tolose lors qu'il fit bastir S. Sernin. Car le mesme Fortunat declare suffisamment cecy par ces autres vers, ou apres auoir fait mention de Tolose, qui est le lieu auquel S. Sernin fut pris & martirisé, il adiouste, que ce lieu n'auoit point encore esté orné d'aucun temple en l'honneur de S. Sernin, jusques au temps de ce Duc qui le fit bastir. Voicy comment il parle.

*Sed locus ille quidem quo sanctus vincula sumpsit,*

*Nullius templi fultus honore fuit.*

*Launebodes enim post sacula longa,  
ducatum*

*Dum gerit, instruxit culmina san-  
cta loci.*

*Quod nullus veniens Romana gente  
fabriuit,*

*Hoc vir barbarica prole, peregit opus.*

Par où il donne encore à entendre que ce Duc ne cōmandoit point à Tolose de l'authorité des Romains, & moins de la part des François, qui n'estoient point encore affermis en Guyenne, & n'eussent pas volontiers employé ce Duc en vne charge de telle importâce. De quoy nous ne pouuons inferer sinon que c'estoit au nom, & comme Vicaire ou Lieutenant d'Amalaric Roy des Vvisigoths, qu'il exerçoit la charge de Duc & de Gouverneur en ceste Prouince. Car Clouis premier Roy Chrestien des François, ayãt

deffaißt en bataille, & occis de sa propre main Alaric second de ce nom, Roy des Vvisigoths, qui tenoit son siege royal à Tolose l'an cinq cens & sept, Amalaric son fils fut contraint de passer les monts, & se retirer en Espagne és places qui dependoient de luy. Mais le Roy d'Italie Theodoric qui estoit son Ayeul maternel, luy ayãt enuoyé peu apres vne armée de quatre vingts mille hommes eõduits par Ibba, grand & valeureux Capitaine, il desconfit l'armée de Clouis, & reconquit par armes toute la Gascoigne, & le Languedoc, sous le Consulat du jeune Venantius, & de Celer, l'an cinq cens & huit, ayant mis en pieces plus de vingt mille François, qui furent laissez morts au champ de bataille, comme dict Iordain; si bien que Tolose reuint deslors sous l'obeissance des

*Gregar.  
Turon. lib.  
2. hist. c.  
37.*

*Chro. Cas.  
sod.*

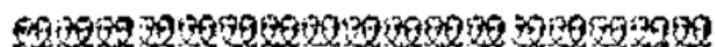
*Iordan de  
reb. his.  
sub finem.*

Vvisigots, comme au parauant. Et le Roy Clouis estant decedé l'ancien cinq cens quatorze, Childebert son fils qui luy succe da, ne fut pas plustost venu à la Couronne qu'il fit paix avec Almaric, & luy dōna sa sœur Chlotilde en mariage. Par le moyen de la quelle paix la ville de Tolosé & le Languedoc demeurerēt paisiblement en la puissance d'Amalaric, lequel sans bouger de Toledé en Espagne, où il auoit transporté son siege royal, commandoit à Tolosé, & en Languedoc par ses Lieutenās: l'vn desquels fut ce noble & vertueux Duc Launebodes, qui fit edifier S. Sernin. Et dautant que dix ans apres le Roy Childebert, irrité de ce que Amalaric sō beau frere traitoit indignement Chlotilde sa sœur, pour la contraindre d'estre Arriane, fait passer contre luy ses forces jusques à Toledé, où

*Greg. Tur.*  
*lib 3. hist.*  
 c. 1. ☉ 10.

où il le desit , & tua , saccoagea la ville, reprint sa sœur, & reconquit derechef Tolose , qui fut par ce moyen remise sous la domination des François , lesquels y ont depuis commandé ; il faut nécessairement que Launebodes gouverneur de Tolose, ait fait bastir S. Sernin durant le regne d'Amalaric, auant que le Roy Childebert eust reconquis ceste ville sur les Vvisigots , qui fut l'an cinq cens vingt-cinq. Auquel temps Fortunat commençoit à escrire & composer les premiers poëmes en Italie, qui estoit son pais natal, & vint de là resider en France trente ans ou environ apres, sur la fin du regne de Clothaire, frere & successeur de Childebert , & mary de S. Radegonde , au seruire de laquelle Fortunat vescu fort long temps , comme l'on peut voir en ses œuures: de maniere qu'il faut

que l'Eglise de S. Sernin ait esté bastie par Launebodes environ l'an cinq cens vingt de nostre salut, qui fut soixante ans & plus avant la mort du Roy Chilperic, apres le decez duquel elle seruit de refuge à la femme de Ragnouauld, comme nous auons veu cy dessus. Combien que depuis ceste Eglise ait souffert diuers changemens & alterations, tandis qu'elle estoit hors la ville exposée aux violences des guerres, ayant plusieurs fois esté ruinée par des hōmes impieux & maudits, mais soigneusement réparée & refaiète par la liberalité de nos Comtes; & en fin enduite & reblanchie par dedans, & mise pour l'aduenir à couuert dās l'enceinte des murs de la ville, laquelle fut agrandie de ce costé là, il y a trois cens ans ou environ.



*DE LA CONSTRUCTION  
de l'Eglise sainte Marie dite la  
Daurade, & de la venue des  
Vuisigots à Tolose.*

CHAP. III.

**N**OUS sçavons donc, & quand & par qui l'Eglise ou Basilique de S. Sernin a esté construite. Mais quant à l'Eglise de S. Marie ou de nostre Dame dite la Daurade, nous n'en sçaurions parler si certainement. Car il n'y a nulle apparence de croire qu'elle ait esté bastie durât le regne de Childibert, ou de Clothaire son successeur & pere de Chilperic; parce que Fortunat qui viuoit alors, en eust faiët sans doubte mention quelque part, aussi bien que de S. Sernin, & de plusieurs autres

Eglises basties de son temps en France. Et pourtāt sommes-nous contraints d'aller plus auant, & venir au regne des Vvisigots, qui ont tenu le siege de leur Empire à Tolose enuiron cent ans. Car Alaric Roy des Gots estant mort en Italie l'an quatre cens vnze de nostre salut, peu apres auoir faccagé la ville de Rome, Ataülphe son beau frere qui luy succeda, desirant espouser Placidie sœur de l'Empereur Honorius, laquelle il auoit pris dans Rome, & voulāt pour l'amour d'elle gratifier l'Empereur cōme son allié, il esloigna ses forces de luy, quittant tout a fait l'Italie, & mena les Vvisigots és Gaules, lesquelles Honorius & Arcadius leur auoient assignées au commencement. Au bruit de la venuë desquels les Bourguignons, Allains & François, & autres peuples circōuoilins qui sou-

*Oros. lib.  
7. c. 40.*

*Zozim.  
lib. 5.*

*Sozom  
lib 9. c. 8.*

*Cassiod  
Chron.*

*Jornan. de  
reb. getic.*

*Procop  
lib. 1. de  
bello Vād.*

loient molester les Gaules, faisis d'estonnement & d'effroy, commencerent à se contenir dedans leurs limites : & les Vvandales, qui peu d'années au parauant auoient pris Tolose, & rauagé la Gascoigne & le Languedoc, passerent les Monts pour se sauuer en Espagne, se resouuenans que les Goths les auoient autres-fois battus, & chassés hors de leur país. De sorte qu'Ataülphe & les Vvifigots entrerent sans resistance és Gaules, & dans l'Aquitaine, laquelle ils soufmirent à leur pouuoir, avec tout le país de Gascoigne, appelé *nouem populana* par les anciens : & se rendirent maistres par mesme moyé de la principale & premiere partie de la Gaule, nommée Narbonoise, & depuis appelée *Septimania*, du nom de la septième legion que les Romains y enuoierét; & depuis encore Go-

*Auson. de  
professor.*

*Ammi.  
lib. 15.*

*Greg Tur.  
lib. 2 hist.  
c. 25.*

*Sidon. ep.  
1. lib. 3.*

*Testa. Ka.  
roli Mag.*

Testam.  
Karoli  
magoi.

thie, du nom des Gots qui la possederent long temps; & aujourd'huy Languedoc, comme qui diroit *Landgot*, ou terre de Goth, (car *Land* signifie terre) à cause de la domination des Gots, ou (cōme on les nommoit) *Vvisigotz*, c'est à dire Goths Occidētaux, qui l'ont occupée longuement, tenans leur siege royal à Tolose, d'où ils commandoient à tout le país d'alentour, tant deça que de la Garonne. Et comme les enfans de Clouis se nōmerent l'un Roy de Soissons, l'autre d'Orleans, l'autre de Paris, & l'autre de Metz, du nom de la principale ville de leurs Royaumes; aussi les Roys *Vvisigots* prirent le nom & titre de Roys de Tolose, parce que c'estoit la premiere & principale ville de leur Empire & domination. En laquelle ville huit Roys *Vvisigots* ont regné de suite l'un apres l'autre,

Noms  
des Rois  
de Tolose  
se *Vvisigots*.



ces raisons, est que la richesse & magnificence de ces petites pieces de Marqueterie, enduittes & croustées d'Or, de la grosseur & forme d'un dez, transparentes cōme crystal, & peintes de diuerses couleurs, dont sont composées les images des douze Apostres, & autres Saints qui couurent la vielle muraille de cest Eglise, & enuironnent le grand autel, monstre euidentement que c'est vn ouurage royal, qui ne peut auoir esté fait que par vn grand Prince, tels que feurent les Roys Vuisigots: qui sont les premiers princes & Roys Chrestiens qui ont cōmandé parmy nous, & tenu leur Cour Royale à Tolose. Car quant aux lieutenants des Romains qui souloient au parauant gouverner les Gaules, combien qu'aucuns d'eux ayent esté Chrestiens, comme Aëtius, si ne peut on dire pourtant, avec

apparence de verité, qu'ils ayent edifié ny fait dorer ceste Eglise, attendu qu'ils ne fouloient point seiourner en Guienne, ny en Languedoc, ains en la Gaule Belgique, pour arrester & rompre les courses des nations barbares le long du Rhin.

La seconde raison qui sert à cecy, est que ceste sorte de marqueterie & d'ouurage, appellé des Latins *Opus Musivum*, & vulgairement ouurage faict à la Musaique, estoist chose fort vísitée parmy les Gots, & semble leur auoir esté peculiere. Car nous trouuons que Ricimer prince Got & Arrian qui estoit gendre de l'Empereur Anthemius, & fils d'une fille de Valia Roy des Vvisigots de Tolose, ayant pris de haute lute, & contre le gré du saint Pere, l'Eglise de sainte Agathe à Rome, sise au pied du mont Quirinal, pour y fai-

*Spartian.*  
*in Pescennio.*

*S. August.*  
*de ciuit.*

*ib. 16. c.*

8.

re celebrer les diuins Offices à la mode des Arriens, où il assistoit avecques les Gots, fait richement orner ceste Eglise des saintes Images de nostre Sauueur & des douze Apostres tout a l'entour, composées de petites parcelles & croustes de marbre taillé, que Vitreue nomme *sectilia*, seu *tessarar*, variées de diuerses couleurs, & raportées par ensemble d'vn merueilleux artifice à la musaique. Et que ce soit Ricimer qui ait embely d'vne si riche parure ceste Eglise de sainte Agathe (de la reconciliatiõ de laquelle, & des reuenus qu'elle possedoit du temps des Gots, S. Gregoire fait mention en l'Epistre dix-neufuime du troisieme liure) c'est chose dõt il apert manifestement par l'Inscription qui estoit empreinte dans la curuature ou demy-rond de la voute d'icelle Eglise, en lettres aussi composées

lib. 7. de  
Archit. c.  
1.

S. Greg.  
epist. 19.  
lib. 3.

de mesmes pieces, contenant son nom & ses qualitez, en ces mots.

FL. RICIMER. V. I. MA-  
GISTER. VTRIVSQUE.  
MILITIÆ. PATRICIVS.  
ET. EXCONSUL. ORD.  
PRO. VOTO. SVO. AD-  
ORNAVIT.

Laquelle vouste estant cheute de nostre temps, fut refaictte & rebastie des les fondemens par l'Illustrissime Cardinal Federic, Diacre de ladicte Eglise, issu de la noble & sainte famille des Borromées.

A ceste peinture & ouvrage de Ricimer doit estre adiousté ce que Procope remarque au premier de la guerre des Gots, à sçavoir que Theodoric Roy des Gots en Italie, nommés Ostrogots, qui est est autant comme, Gots Orientaux, fait faire en la ville de Naples son image & pourtraict de diuerses petites pier-

*Procop.  
lib. 1. de  
bel. Gots.*

res taillées en quarré, & teintes de diuerfes couleurs, raportées à la musaïque. La teste de laquelle image cheust & decoula tout à coup, peu auant la mort de Theodoric, la liaison des pierres qui la cōposoient s'estant d'elle mesme dissoute. Et dix huiët ans apres, les pierres qui figuroiēt le ventre de ceste image, estant cheutes de mesme façõ, le Roy Athalaric fils de la fille de Theodoric, deceda. La mort duquel fut biēt tost suiuiue de celle d'Amalasinthe sa mere, les pierres qui couuroiēt les reins de l'image de son pere Theodoric s'estant pareillemēt escoulées. Et en fin toutes les autres pierres despuis les cuisses jusques aux pieds estant cheutes, lors que Vitiges Roy des Ostregots, qui auoit espousé la petite fille de Theodoric, feust assieger Rome, defanduë par Bellisaire lieutenant de l'Em-

pereur Iustinian, les Gots feurent entierement deffaits, & Vitiges pris & enuoyé par Bellifaire à Constantinople où estoit Iustiniã l'Empereur. Par où l'on peut voir combien ceste sorte d'Images de marqueterie a esté jadis affectée par les Gots Orientaux & Occidentaux : tellement qu'il est tres-croyable que les Roys ou Reynes des Vvifigots, qui ont reu le siege de leur Empire à Tolose, l'espace de cent ans ou environ, ont fait edifier ceste Eglise de nostre Dame, ou du moins l'ont enrichie des saintes Images marquetées à la mosaïque que l'on y voit encore auiourd'huy, quoy que grandement honnies & gastées par la barbarie de ceux qui n'ont sceu priser la valeur d'un si riche ouvrage pour le conseruer. Et iaçoit que nous ne puissions pas dire précisément par quel Prince ou Roy

Vvisigoth a esté faicte ceste magnifique tapifferie, trop plus riche que le brocatel & drap d'or, toutesfois il n'y a rien qui empesche que nous n'en puissions rechercher, voire & rencontrer peut-estre l'auteur, par coniectures probables; en la mesme sorte que ceux qui marchent de nuict à tastons trouuent bien souuent de la main, & recognoissent à l'attouchement, parmy l'obscurité des tenebres les environnent, ce qui que les yeux ne peuvent cognoistre ny discerner, par faulte de lumiere qui les esclaire, & illumine l'air d'alentour.

DU ROY DE TOLOSE  
*Alaric II. de ce nom.*

CHAP. V.

**P**our commencer doncques par Alaric second de ce nom, qui feut le dernier des Roys Vvisigots qui ont tenu leur siege à Tolose, nous trouuons que ce Prince estant venu à la couronne par le decez de son pere l'an quatre cens oçtate quatre, regna l'espace de vingt-deux ans fort paisiblement, & biẽ qu'il fut infecté de l'Arianisme, cõme auoient esté tous les autres Roys Vvisigots ses predecesseurs, neantmoins il cherit & honnora grandement les Eueques orthodoxes & Catholiques, & notamment ceux qu'il sçauoit estre en reputation de sainteté,

*Isidor. in  
chron.  
Goth.*

cōme S. Remy Euesque de Reins vers lequel il enuoya la fille d'un gentil-homme de son Royaume, nommé Benoist, possedée du malin Esprit, le priant de la deliurer, comme il fit, & de plus la resuscita, parceque la fille estoit morte quand elle luy fut presentée, ainſi que le mesme S. Remy tesmoigne en son testament. En quoy ce Roy Goth donnoit assez à entendre qu'il n'estoit pas beaucoup esloigné de nostre creance & religion, veu qu'il tenoit tel conte de nos Euesques. Ce qu'il fit encore paroistre en ce qu'il cōmanda qu'on restituat à l'Eglise de Narbonne certaines possessions detenuës induement par aucuns des siens, cōme nous lisons dans Cassiodore. Et si permit à tous nos Euesques de s'assembler dedans son Royaume, en la ville d'Agde, pour y celebrer vn concile prouincial qu'ils

*Testā S.  
Remig  
apud.  
Briss. in  
formu.*

*Vari. lib  
4. ep. 7*

y tindrēt. En recognoissance duquel biē faiçt les Euesques assemblez au Concile, offriront à Dieu leurs prieres pour la prosperité du Roy, ainsi qu'eux mesmes tesmoignent au commencement de leur Synode, tenu l'an vingt deuxiesme de son regne, au mois de septembre, sous le consulat de Messala, qui escheut l'ā cinq cēs six de nostre salut. En laquelle année le mesme Alaric fit aussi publier le Code Theodosian, abregé & interpreté par Anian dans la Ville d'Aire en Gascoigne, reueu, examiné & approuue par les Euesques de son royaume, & de nouveau recogneu par luy à Tolose l'ā que dessus, au mois de Feurier. Orest ce chose digne d'estre obseruée, que tant comme ce Roy s'abstint de vexer & molester les Euesques de l'Eglise Catholique, il regna paisiblement & heureuse-

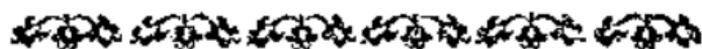
*Concil.  
Agath.  
an. 506.*

*Commen.  
Alaric. ad  
Timoth.  
Comit.*

*Gregor.  
Turon.  
lib. 6. tit.  
cap. 36.*

ment par l'espace de vingt-deux ans accomplis : apres lesquels il n'eust pas plustost banny sainct Cæsarius Euesque de la ville d'Arles, & S. Quintian Euesque de Rodez, sur des fausses calomnies de trahison qu'on leur mettoit sus, que tout bon heur & prosperité s'esloigna de luy, car il perdit ceste année là, & son Royaume & sa vie, ayant esté deffaiët & occis par le Roy Clouis l'ancinq cens & sept de nostre Seigneur, ainsi qu'il a esté desia diët. Mais quelque moderation, prudence, & benignité qui fut en ce Prince, si ne pouuons nous pourtant luy attribuer l'edifice de la Daurade, estäs destitués de toute preuve pour ce regard, & surtout du tesmoignagé de Fortunat, qui vint peu apres à fleurir en la ville de Ravēne parmy les Gots & eust parlé volontiers de ce bastiment s'il eust esté faiët par

Alaric Roy des Vvisigots à Tolose, comme il a parlé de celuy de l'Eglise de sainct Sernin construite par Launebodes, hōme pareillement Goth : attendeu mesme que c'est Alaric estoit gendre du Roy d'Italie Theodoric qui tenoit sa cour royale a Ravenne, & faisoit grand estat des hommes lettrés, entre lesquels Fortunat commençoit lors à se monstrier, & paroistre.

*DV ROY EVARIC.*

## CHAP. VI.

**N**L n'y a nulle apparence non plus d'attribuer la structure de ceste Eglise au pere d'Alaric, qui feut Evaric, lequel par vne conuoitise precipitée succeda à son frere Theodoric

*Isidor. in  
chron.  
Goth.*

l'an quatre cens soixante six de nostre salut : parce que Evaric estoit vn prince belliqueux , farouche, & terrible qui ne respiroit que le sang , & ne songeoit qu'à estendre de toutes parts les limites de son royaume , ayant tousiours les armes en main, & le corseler sur le dos , comme il dit luy mesme dans Ennodius. Et qui pis est nous trouuons qu'il fut grand ennemy des bons Catholiques, & notamment des Euesques & du Clergé qu'il presecutoit & faisoit mourir meschamment, a cause de la haine implacable qu'ils portoient a son heresie , laquelle ils ne peurent onques gouter, selon son desir. Car ayans esté nourris des le commencement de l'Eglise en la doctrine & foy Catholique , ils la conseruerent tousiours tres-pure & entiere, s'estãs rendus dignes de grandes louanges , en ce que vi-

*Ennod.*  
*lib. viii. c.*  
*de Epiph.*

*Sidon.*  
*ep. 6. lib.*  
*7.*

uants parmi les Arriens qui leur commandoient, ils ne feurent jamais infectés de leur heresie, & ne pouuoient par consequēt souffrir volontiers qu'vn barbare Arrian occupat la plus noble partie des Gaules, qui estoit la leur, comme plus prochaine de l'Italie. & de la ville de Rome. A raison de quoy ce prince qui estoit en perpetuelle deffiance d'eux, ruina grand nombre d'Eglises & de bonnes villes, principalement en Gascoigne, & en l'vne & l'autre Aquitaine, comme feut entre autres la ville d'Eause, nōmée des Latins Elusa, laquelle estoit pour lors metropolitaine des neuf peuples de la Gascoigne, bien que ce ne soit aujourd'huy qu'vn bourg, & auoit soubz soy la ville d'Aux qui est a present metropolitaine. Sidonius qui fut exilé, & chassé de son Euesché par Evaric raconte

*Gregor.  
Turo. lib.  
2. hist. c.  
25.*

partie des miseres de ceste perfection en l'epistre sixiesme du septiesme liure; & apres luy Gregoire de Tours au vingt cinquieme chapitre du second liure de son histoire, d'où nous auons pris tout ce que dessus touchant les mœurs & desportemens de ce Prince; qui sont choses fort esloignées de la fondation que nous recherchons.



*DV ROY THEODORIC, ET  
du Palais & Chapelle des Rois  
de Tolose.*

CHAP. VII.



Mais quoy, si nous attribuons l'edifice de la Dau rade au leune Theodoric, frere & Predecesseur d'Evaric, qui commença de regner l'an quatre cens cinquans-

te trois de nostre salut? Ce ne sera certes pas sans quelque apparence de verité, attendu que c'estoit vn Prince doié de grandes perfections de corps & d'esprit, & qui estoit ce semble porté au culte de Dieu, & à la reuerance deuë aux choses saintes, selon le tesmoignage que nous en auons de Sidonius qui en a d'escrit & representé comme en vn tableau, la forme, les mœurs, & façons de faire, en la deuxiesme Epistre de son premier liure : où il escrit entre autres choses, que ce Roy souloit se rendre & trouuer avec peu de gens, auant jour, aux offices & assemblées de ses Prestres; donnant a entendre par là que la chapelle ou Eglise en laquelle ils souloient s'assembler, estoit proche de son palais, puis qu'il y alloit auant jour, & à petit train. Et faloit qu'elle fut mesme

*Isidor. in  
chr. n.  
Gosh.*

*Sidon.  
ep 2. l. b.*

dás l'enclos du palais Royal, basti par les Vvisigots à Tolose pour l'habitatiõ de leurs Princes pres la porte du Chasteau Narbõnois, au mesme lieu qui a retenu jusques icy le nõ de Palais, où la Cour de Parlement tient son siege. Et voit on encore par cy par-la plusieurs ruines & vielles mazures, qui sont comme les vestiges & marques restentes de ce palais ancien : lequel s'estendoit le long des murs de la ville, despuis la porte dudit Chasteau, jusques aux prisons des Hautmurats, comprenant en soy la Seneschausée. Au bout de laquelle on a fait n'a gueres bastir & accomoder vne sale sur les fossés, qui estoit sans doubtte l'Eglise ou Chapelle des Roys Vvisigots: & de fait l'on y voit encore au dessus vn petit clocher qui marque ceste antiquité. Et c'est l'Eglise ou chapelle en laquelle Theo-

doric fouloit se rēdre à petite suite des le fin matin auant iour, pour assister aux Offices & assemblees de ses Prestres, lesquels il reueroit grandement (dit Sidonius) à raison de leur dignité.

Auquel propos nous lisons dans l'histoire Gothique de Iornandes, qu'au cōmencement du regne de Theodoric, le Roy des Sueues son alié, nōmé Riciarius, qui tenoit la Galice & le Portugal en sa main, s'estāt efforcé d'occuper les autres prouinces d'Espaigne qui despendoiēt de Theodoric, & luy ayāt enuoyé dire audacieusemēt, que s'il en grōdoit, il viendroit le trouuer à Tolose, & qu'il se deffendit alors s'il pouuoit: Theodoric picqué de cecy, fit passer son armée en Espaigne, deffit les Sueues, & prit leur Roy. En la place duquel leur ayāt baillé vn autre Roy qui estoit de ses vassaux & suieets, ils ne lais-

*Iornand.  
de rebua  
Gothic.*

serēt pas pour tāt de se reuolter tāt qu'ils furent derechef deffaiçts & quasi tous taillez en pieces. Se voyans destruits, ils s'auiserēt d'euoyer vers Theodoric les Prestres du lieu pour le supplier de leur pardonner : lesquels Theodoric receut avec tant d'honneur & respect, a cause de la dignité de leur ordre, que nō seulement il octroya l'impunité requise aux Sueues, mais encore leur permit-il d'eslire vn Roy de leur nation pour leur commander, meū de grande compassion enuers eux, à ce que dit Iornandes. Apres auoir ainsi pacifié les Espaignes, & pris Narbonne, qui luy fut liurée par le

*Hati. in  
ibron.*

Comte Agripin Gaulois, l'ã quatre cens soixante deux de nostre salut, il reuint triumpfant à Tolose, où il deceda l'an quatre cens soixante six, ayant regné par treze ans: durant lequel temps on pour-

roit dire & p̄ser qu'il auroit edifié la Daurade, veu les tesmoignages que nous auons de sa pieté & probité. A quoy pourroit encore ser- uir l'erreur & fausse opinion de ceux qui tiennent que ceste Egglise a esté bastie par l'Empereur Theodose, ayants trouué (disent-ils) cecy, en quelques vieilles parchartes, qui adioustēt de plus que les cendres de cest Empereur sont dans vne vrne sous le grand autel de ladicte Egglise. Mais ce sont des inepties & absurdités ridicules, & pleines d'ignorance palpable: car il est certain que l'Empereur Theodose surnommé le grand, moureut d'hydropisie à Milan, & le jeune Theodose à Constantinople, où le corps de l'autre feut aussi porté soudain apres son trespas, & ne feut peut-estre jamais à Tolose ny vif ny mort. Outre que la coustume de

Fable  
del'Em-  
pereur  
Theo-  
dofe.

*Jornan.*  
✶ *Mar-*  
*cel. in*  
*Chron.*

brusler les corps , & jeter en des urnes leurs cendres , n'a jamais esté practiquée , ny receuë parmy les Chrestiens. Mais il est croyable que ces bonnes gens qui se sont esgarés en ceste opinion, ont rencontré sur quelque marbre ou vieux liure , les trois premieres syllabes de Theodoric , qui sont Theodo. àuec vn point apres , la derniere syllabe ayant esté obmise, ou effacée, & ont pris Theodose , pour Theodoric , qu'ils trouuoient auoir faict bastir, ou agrandir ceste Eglise :cōme nous lisons que Valens Empereur , desirant sçauoir qui seroit celuy qui luy succederoit à l'Empire, & le Diable luy ayant respondu par ses ministres & magiciens, que ce seroit vn de qui le nom commençeroit par ces quatre lettres, Θ, Ε, Ο, Δ, il prit Theodore, pour Theodose, & feist à ceste cause

*Socr. lib.  
4. c. 19.  
Zona. 11  
Valente.*

mourir plusieurs Theodores & Theodotes, sans auoir peu preuoir le grand Theodose, qui fut adopté par Gratian son nepueu. Là où au contraire ceux-cy ont pris Theodose pour Theodoric, parce qu'ils n'auoient pas peut-estre ouy tât parler de luy, que de Theodose.



*DE LA REINE RAGNACHILDE  
surnommée Pedauque,  
femme de Theodoric II.*

CHAP. VIII.

**M**AIS ce qui fait plus à considerer en cecy, est vn sepulchre de pierre que nous voyons en l'eglise de la Daurade sur la petite porte de fer par laquelle on passe au Cimetiere des Comtes qui est vers Garonne, dans lequel sepulchre on tient que le corps de la

Royne Pedauque repose , qui estoit sans doubte la femme du jeune Theodoric, appellée de son droit nom Ragnachilde , dans Sidonius, & par vn soubriquet du vulgaire, la Royne Pedauque, cōme qui diroit la Royne au pied d'oye , pource qu'elle auoit ordinairement les pieds dedans l'eau cōme les oysons, & prenoit plaisir à se baigner. Ausquelles fins elle auoit pres de la riuere hors la ville, vne belle maison de plaisance, dans laquelle ceste Reyne faisoit venir l'eau claire, & nette des viues fontaines qui sont en l'Ardene, par des aqueducz & canaux portés sur des arceaux & pilliers de brique, qui restent encores debout en partie vers le chemin de Cugnaux, jusques au plus haut de l'Ardene , lesquels font foy de cecy. Et voit-on encore vers les Fueillantines vne grande porte

de brique, avec quelques pams de muraille des reliques de ceste maison ; laquelle ayant esté donnée ou vendue aux Cheualiers de S. Iean, a laissé le nom de Cheualerie au lieu où elle estoit, autrement appellé Payrolades, à cause, ce semble, de la multitude des Cuues & des chaudières ( que le vulgaire nomme Payroles) esquelles l'eau des fontaines estoit recueillie, & reseruée pour les bains en ceste maison.

Or que ceste Reyne de Tolose surnommée Pedauque, fut la femme du jeune Theodoric, appellée de son vray nom Ragnalchilde, c'est chose qui demeure verifiée par vne Epigrāme de douze vers, composez par Sidonius pour estre graués dans la caneleure, ou sur les reliefs de six chanfrains labourés & trauaillés à l'entour d'une grande conque, ou cuue d'argent,

*Sidon. ep.  
8. lib 4.*

de laquelle vn gentilhomme nommé Evodius (à qui le Roy auoit mādé qu'il le vint trouuer à Toloſe) vouloit faire present à la Reyne Ragnachilde ſa femme, ſachant qu'elle aymoît à ſe lauer & baigner. Laquelle affectiō & propenſion qu'elle auoit à ſe baigner, monſtre euidentement que ceſte Reyne & Princeſſe eſt cellè que le vulgaire appella Pedauque, à cauſe de telle inclination, qui faiſoit qu'elle aymoît les bains, & les frequētoit, ſoit par delicateſſe de femme, ſoit pour deſir qu'elle euſt d'auoir des enfans, comme il ſemble que Sidonius ait voulu ſignifier en ſon Epigramme. Car nous y trouuons vn diſtique par lequel il luy ſouhaite, que comme elle eſtoit fille, femme, & belle fille de Roy, auſſi feut elle mere d'vn Roy qui regnat longuement avecques le pere, & apres le pere. Ce diſtique eſt tel;

*Sic tibi cui rex est genitor, socer, atque  
maritus,*

*Gnatus rex quoque sit, cum patre,  
postque patrem.*

Par où il appert, que ceste Prin-  
cessè Ragnachilde estoit sans en-  
fans, puisque Sidonius luy sou-  
haitte vn fils qui soit Roy quand  
& son pere, & apres son pere. Ce  
qui ne peut conuenir à Evaric,  
lequel estoit pere d'Alaric son  
successeur au Royaume. Là où le  
jeune Theodoric son predeces-  
seur, vescu & deceda sans enfans.  
Et pourtant falloit-il que Ragna-  
childe feut femme de Theodoric,  
& non d'Evaric son frere, qui luy  
succeda par vne conuoytise dam-  
nable, l'ayant faict assassiner mal-  
heureusement pour enuahir son  
estat, voyant qu'il estoit sans en-  
fans. A quoy l'on peut adjouster,  
que Sidonius duiât le regne d'E-  
varic, qui commença de regner

l'an quatre cens soixante six de nostre salut , comme nous auons veu cy dessus , n'alloit pas se promener si loin cōme il dit tout au commencement de sa lettre : parce qu'il fut tousiours ou assiegé par Evaric dans Clermont , dont il estoit Euesque , ou banny de son Euesché & de ses biens, apres que la ville eust esté renduë à Evaric. Et cōbien qu'il fut en fin rappellé & remis en son Euesché quelque temps apres , si est-ce pourtant qu'il ne feut jamais amy ne familier d'Evaric, comme il auoit esté de son frere , & n'eust pas escrit volontiers des vers en faueur de sa femme , ou de luy , pour leur souhaiter des enfans, comme il fit en faueur de Theodoric.

*Greg Tur-*  
*ron. lib.*  
*2. hystor*  
*c. 21.*

Et si d'ailleurs il est certain que Sidonius des qu'il feust Euesque, (qui feust l'an quatre cens septāte deux de nostre salut , auquel tēps

Evaric estoit des-ja Roy, ) quitta l'exercice de la poësie, si ce n'estoit à l'adventure pour des subjets graues & bien-seants à sa dignité. Ce que j'ay voulu toucher en passant, pource qu'un homme docte de nostre temps, en ses notes sur ce lieu de Sidonius, a estimé que ceste Reyne Ragnachilde estoit femme, non pas de Theodoric, ains d'Evaric, induit à cecy principalement par les dernieres paroles de l'Epistre de Sidonius, qui desire que son nom soit tenu caché, en sorte que l'on ne sçache pas qu'il soit autheur de cest Epigramme, de crainte (dit il) que les vers en soient moins prisés : mais ce ne sont que paroles de modestie, & d'humilité.

Le tombeau donques de ceste Reyne de Tolose appellée Pedauque, & Ragnachilde de son vray nom, qui est, comme nous auons

dit, sur la porte du Cimetiere des Comtes , au fonds de l'Eglise de la Daurade , faisant partie de la muraille en laquelle il est enchassé, est vn grand indice & argumēt que ceste Eglise a este construite, ou du moins agrandie jusques là par le Roy Theodoric son mary, ou pour mieux dire par elle mesme, veu qu'elle semble auoir esté Catholique, & fille de quelque Roy de Bourgoigne, cōme estoit Clotilde ou Chrotilde femme de Clouis premier Roy Chrestie des François. Car les Euesques de Tolose (qui ont tousiours esté Catholiques) en reconciliāt ceste Eglise, comme il eust fallu si elle eust seruy aux Arriens Vvrigots, n'eussent pas souffert que le corps de ceste Reyne eust reposé là, si elle n'eust e<sup>st</sup>é Catholique. Et semble aussi que le jeune Theodoric son mary, ne feut Arrien que de mine  
 tant

tant seulement, pour mieux contenir les Gots Arriés en son obeissance & subjection. Ce que Sidonius, qui le cognoissoit dedans & dehors, donne assez ouuertement à entendre en son Epistre seconde du premier liure, cottée cy dessus, quand parlât des mœurs, & actiōs externes de ce Roy, & de la reuerence qu'il fouloit rendre à ses Prestres, il adjouste, (mais il veut que cela soit secret) que l'on pouvoit bien remarquer, qu'il retenoit & gardoit ceste reuerance plustost par coustume, que par religion. Et de fait, il gratifia tousiours à tout son pouuoit les Catholiques, & leurs Euesques; en faueur desquels il est soit croyable, que luy, ou la Reyne sa femme de son consentement & gré, firent edifier ou agrandir ceste Eglise de nostre Dame à Tolose, ville capitale de leur Royaume, en laquelle

*Sido. ep.  
2. lib. 2.*

le nōbre des Orthodoxes & Catholiques estoit beaucoup plus grād sans comparaison que celuy des Gots Arriens.



DV ROY THORISMOND.

CHAP. IX.



Mais voyons si montāt plus haut, nous pourrons à l'auāture trouver quelque chose de plus probable, & parcourons à ces fins les autres Roys Gots qui ont faiēt leur sejour à Tolose, auāt le jeune Theodoric. Entre lesquels Thorismond son frere & predecesseur semble n'auoir pas en loisir de songer seulement à l'edifice de ceste Eglise, n'ayant regné pour tout que trois ans, depuis la bataille donnée cōtre Attila és plaines de Chaalons

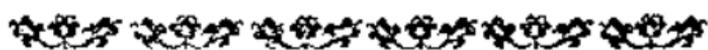
*Gregor.  
Turo. lib.  
2. hist.  
c. 7.*

en Champagne, l'an quatre cens cinquante vn, fous le Consulat de l'Empereur Marcian, & d'Adelphius. En laquelle bataille Thorismond combatit valeureusement, & fut proclamé Roy dans l'armée mesme par les Vvisigots, apres que le corps de son pere qui fut la occis, eust esté trouué. Mais à peine ce jeune Prince feut il de retour à Tolose, où il entra pompeusement & en Roy, qu'il fallut qu'il se disposat à dresser vne seconde armée contre le mesme Attila, lequel auoit conduit derechef ses forces és Gaules, pour acabler les Alains qui habitoient par de là le Loire, lesquels Thorismond joignit le premier, desirant de les secourir comme ses aliez, & chargea de telle sorte les Huns qu'Attila menoit, qu'il les contraignist de quitter les Gaules, & prendre la fuitte vers

*Cassod. in  
Hyon.**ternā. de  
ibus  
Getic.*

*Idat. chro*

leur païs. Apres laquelle route & deffaicte, Thorismond estant de retour à Tolose fut traitrulement occis par la desloyauté des siens, l'an quatre cens cinquante trois de nostre salut. Et n'est pas pour tant vray semblable qu'il ait edi fié ceste Eglise.



DV ROY THEODORIC.

CHAP. X.

*Isidor. in  
chron.  
Goth.*

**P**OUR le regard de Theodoric pere & predecesseur de Thorismond, lequel cōmença de regner l'an quatre cens vingt-neuf, ce fut vn Prince à la verité magnanime orné de grandes vertus, & perfections de corps & d'esprit. Mais nous ne trouuons rien de luy qui nous donne sujet de croire qu'il ait faict bastir la Daurade. Car il

ne fut pas plustost Roy, que rompant la paix que ses predecesseurs Roys auoient faicte avec l'Empereur, il voulut estendre plus loin les limites de son Royaume, & mena son armée deuant Arles, laquelle il tint assiegée jusques à tant qu'il sentit approcher les forces de l'Empereur, conduites par Aëtius, qui le contraignit de leuer le siege, sous quelque traité d'accord qu'il fit avec luy enuiron l'an Idat. chron. quatre cens trente vn. Mais cōme il estoit nay pour les armes, ne pouuāt viure longuemēt en paix, & se contenir à requoy, il recommença de nouveau la guerre cōtre les Romains, par le siege qu'il Idat. chron. mit à Narbonne l'an quatre cens trente six : & auoit desia reduit la ville à la faim quand Littorius general des Huns, venus au secours de l'armée de l'Empereur, où il commandoit en l'absence

d'Aëtius, le força de donner bataille, en laquelle Litorius fut deffait, & pris par Theodoric, qui le mena prisonnier à Tolose, où il fut tué peu apres, & la paix derechef renouée avec l'Empereur, environ l'an quatre cens trente neuf. Apres laquelle Aëtius & Theodoric estans de bonne intelligence pour chasser des Gaules ce fier & redoutable Attila, qui fut la terreur des Rois de la terre, lequel venoit fondre sur eux avec vne armée de cinq cens mille hommes; Theodoric mena toutes les forces des Vvisigots, & deux de ses enfans au delà du Loire, où estoit Aëtius avec son armée; & joignant tous deux leurs troupes ensemble, ils liurerent la bataille à Attila, & le deffirent és plaines de Chaalons en Champaigne, esquelles plus de trois cens mille combatans demeurèrent morts

*Idat.  
ibrod.*

*Greg.  
Taron.  
lib. 3.  
hist. c. 7.*

d'une part ou d'autre, l'an quatre cens cinquante vn de nostre salut. Entre lesquels morts fut trouué le corps de Theodoric, Prince certainement valeureux, lequel ne respirant que les armes, pour lesquelles il estoit nay, occupoit plus volontiers son esprit à songer aux expeditions militaires, & à conseruer ou agrandir son estat, qu'à edifier des Eglises.

XX

*DV ROY VVALLIA.*

CHAP. XI.



VANT à Vvallia qui regna deuant Theoric, & fut créé Roy de Tolose par les Vvisigots l'an quatre cens seize de nostre salut, Iornandes escrit que c'estoit vn Prince fort sage & prudent, vers lequel des le com-

*Isidor. in  
chron.  
Gothor.*

mencement de son regne, l'Empereur Honorius enuoya Constance son Lieutenant, avec vne puissante armée, craignant qu'il troublat & rompit l'accord arresté jadis avec Ataülphe son predecesseur; & à fin aussi, qu'il ramenat sa sœur Placidie, veſue du dit Ataülphe. Vvallia luy estant venu au deuant avec des forces pareilles, confirma le traité d'accord fait par Ataülphe avec l'Empereur, & luy enuoya sa sœur Placidie, laquelle l'Empereur auoit promis en mariage à Constance, comme de fait il la luy donna, l'associant à l'Empire peu de réps apres; & de ce mariage nasquit l'Empereur Valentinian III. du nom. Vvallia donques estant bien avec l'Empereur, la douzième année de son regne, qui fut l'an 427. voyât que les Vvandales sortoiēt hors des bornes de la Galice, dans laquelle

*Tornad. d.  
de reb.  
G. 116.*

*Orof. lib  
7. c. 76.*

*Tornand.  
de reb  
G. 116.*

laquelle Ataulphe les auoit chafsez, il mena cōtre eux son armée, & eust pourfuiuy le Roy Gizeric jusques en Affrique, où Boniface l'auoit inuité, n'eust esté la tempeste qui le repoussa, comme il vouloit passer le destroit de Gibraltar. De sorte que sans perte des siens, ennobly d'une grand victoire obtenue dans les Espaignes, il reuint à Tolose, dict Iornandes; (donnant à entendre par là, qu'il en estoit party,) & y mourut de maladie quelques années apres Le pacifique regne duquel durant son sejour à Tolose, avec la singuliere prudence & sagesse dont il estoit doüé, qui le rendoient amy des Romains & des Catholiques, nous donne bien quelque occasion de penser qu'il pourroit auoir faict bastir, ou dorer l'Eglise de la Dau-rade; & qu'à son imitation Ricimer, dont nous auons parlé cy

dessus, qui estoit fils de sa fille, fit aussi dorer & enrichir d'un ouura-ge de marqueterie à la Musaique, l'Eglise de S. Agathe à Rome: mais ce n'est rien de concluant & certain, qui doive nous empescher de passer plus outre en nostre recherche.

¶

*DV ROY SIGERIC.*

CHAP. XII.

**S**Igeric, ou Rigeric comme aucuns le nommēt, predecesseur de Vvalia, & frere de Sarus Capitaine Goth tres-vaillāt, mais grand ennemy d'Ataülphe, regna si peu qu'il feust presque en mesme temps Roy & rien: car il ne regna pour tout que sept jours. Aussi auoit il esté créé Roy, plustost par ruse & par force, que par



*Oros.  
lib. 7.  
c. 40.  
Gastad  
chre.*

l'an quatre cens vnze, ainsi qu'il a esté dit cy dessus, feust le premier qui mena les Vvisigots au deça du Rosne, en la Gaule Narbonoise, & dans l'Aquitaine: & s'estant rendu maistre de tous les lieux forts, logea ça & là ses troupes és meilleures villes. Entre lesquelles Tolose estant es confins de la Gaule Narbonoise, & de l'Aquitaine, feust choisie pour estre le sejour & siege des Roys, comme la plus comode & plus propre, tant à cause de son assiette, qu'à raison aussi de sa grandeur. Ataulphe donc ayāt assureé l'estat du Royaume des Vvisigots es Gaules, resoleut d'aller en Espagne, secourir & deliurer les Espagnols de l'incursion des Vvandalés qui les molestoient; soit qu'il feut en cela touché de douleur & compassion de leur accident comme dit Iornandes, soit qu'il y fut induit & poussé par

*Iornan.  
de reb.  
Gelis.*

Constance lieutenant de l'Empereur, comme escript Idatius. Mais avant qu'entrer en Espagne, bien qu'il eust espousé Placidie apres la mort d'Alaric, au dela des mōts dans la ville de Forly en Lombardie, comme à remarqué Orosius, & apres luy Iornandes, toutes fois il en vouleut celebrer les nopces royales, avec grand apareil & magnificence en la ville de Narbonne, à la veue & en presence de tous. Et à ces fins il fit preparer & tapisser richemēt vne grāde sale, en laquelle on veit Placidie assise au lieu plus honorable & plus eminent, en habit de Reyne, ornée & vestuë pompeusement à la façon des Romains; au costé de laquelle Ataülphe s'assit aussi, vestu de mesme royalement, & à la Romaine, comme Olympiodore le Thebain escript dedās Photius. Ce qu'Ataülphe faisoit tant pour

*Idat.  
chro.**Oros.  
lib. 7.  
cap. vii.**Idat. chro.**Bibli.  
Phot.  
cod. 80<sup>a</sup>*

honorer Placidie, que pour dōner terreur aux Vvandales, & autres peuples circonuoisins, par la nouvelle de ceste aliance des Goths avecques les Romains; & gagner par mesme moyen le cœur des naturels Espaignols, à ce qu'ils receussent plus volontiers, & desirassent d'auoir pour Reyne ceste Princeesse, laquelle ils sçauoient estre fille du grand Theodose Espaignol comme eux de nation. Ceste pompe donques des nopces estant finie, Ataülphe entra dedás les Espaignes la quatriesme année apres la prinse de Rome, selon Orosius, qui feut l'an quatre cens quatorze, & combatist les Vvandales par plusieurs fois, sans auoir onques cessé de les guerroyer, tāt qu'il les eust poussés & chassés jusques au fin fond des Espaignes dás la Galice, où il les contraignit de se confair. Et trois ans apres

*Oros.*  
*lib 7.*  
*cap. vii.*

auoir domté les Gaules & les Espaignes, qui feust la sixieme année de son regne, comme il regardoit ses cheuaux dans l'escuerie, suiuañt sa coustume, en la ville de Barcelone en Espagne, il fut tué par vn sien domestique Goth, qui estoit entré en son seruice pour vanger la mort de son premier maistre, lequel Ataülphe auoit occis. Et fut enterré le corps d'Ataülphe avec celuy d'vn sien fils nommé Theodose qu'il auoit eu de la Reyne Placidie, lequel moureut en ses jeunes ans, & fut enbaumé par ses pere & mere, non sans beaucoup de pleurs & regrets, dans vne caisse d'argent qu'ils firent porter en certaine Eglise pres de Barcelone: où furent aussi depuis enterrés cinq autres enfans que Ataülphe auoit eu de sa premiere femme, meurdri inhumainemēt par son successeur Sigeric,

Annal.  
10 s. an.  
414.

comme il a esté dit cy deuant. De cecy fait foy l'inscription ou Epitaphe grauée sur son tombeau, rapportée par Baronius, qui est telle.

Ambro.  
Moral.  
lib. II.  
Chro.  
Hisp.

*Belli-potens valida natus de gente  
Gothorum,  
Hic cum sex natis, rex Ataulphe  
iaces.*

*Ausus es Hispanias primus descendere  
in oras,  
Quem comitabantur millia multa  
virum.*

*Genis tua tunc natos, & te inuidiosa  
peremit.*

*Quem post amplexa est Barcino  
magna gemens.*



& premiere ville, de laquelle A-taülphe sans doute s'estoit asseuré dès son arriuée, pour de là porter ses armes plus aisement par toute la Guienne & Gascoigne, depuis les monts Pyrennées jusques à Bourdeaux le long de Garonne, & cõmander plus commodement à tout le pais d'alentour. Car il n'y a nulle apparéce de croire que ceste Princesse marchat à la guerre avec son mary, & l'accompaignast en ses exploicts militaires, par monts & par vaulx, courant de place en place apres luy. Placidie donc estant à Tolose, & y faisant son sejour, l'on ne sçauroit dire combien fut grande la joye que le peuple de ceste ville, qui estoit presque tout Catholique, deust ressentir de la presence de ceste princesse, & avec combien de submissions & offices de complimēt ils deurent s'estudier tous à l'ho-

norer & seruir, sçachans qu'elle estoit non seulement Orthodoxe & Catholique comme eux, mais aussi fille du grand Empereur Theodose, & sœur des deux Em-  
pereurs d'Orient & d'Occident, Cod. Theod. lib. 16. Arcadius & Honorius, qui auoient fait tant de saincts Edicts pour la religion Catholique, contre les Iuifs & Payens. A toutes lesquelles demonstrations & applaudissemens de joye, ceste Princesse qui estoit douée d'un grand esprit, ne pouuoit que respondre gracieusement par tous signes de bienveillance & support enuers le peuple de ceste ville, & en faueur de la religion qu'elle professoit avec eux. Et voyant qu'il n'y auoit point d'Eglise à Tolose, en laquelle les Catholiques peussent commodement .s'assembler pour y celebrer les diuins Offices, estans contraincts avec grande incom-

*Act. 8.*  
*Hilar.*

*Martyr.*  
*30. Iun.*

modité d'aller les vns à l'Oratoire, ou petite Eglise de S. Sernin du Taur, bastie par S. Hilaire hors les murs de la ville, enuiron l'an trois cens quarãte de nostre Seigneur; les autres à l'Eglise de S. Sauueur, qui feut bastie aussi hors des murs lors que S. Martial, enuoyé par S. Pierre ez Gaules, enuiron l'an 50. de nostre salut, vint en ce païs prescher & confirmer par miracles le sainct Euangile: il est vray semblable que ceste Reine esleuée à la pieté, feist edifier dans la ville pour la commodité des habitãs ceste Eglise de nostre Dame ditte la Daurade, en laquelle elle alloit ouyr volõtiers le diuin seruiue avec les Orthodoxes & Catholiques; ou du moins est-il fort probable qu'elle la fit orner par dedans de ces trois rangs d'images sacrées qui a guise d'vne riche & royalle tente de tapifferie con-

urent la muraille ou elles sont enchassées par menues parcelles & portions de pierres taillées, dorées & raportées à la Musaique d'une façon admirable, comme petites piesses de marqueterie bigarrées de plusieurs couleurs. En quoy il est croyable que ceste Princesse n'espargna rien des moyens & richesses du Roy son mary, lequel elle gouvernoit à sa volonté, tant par les attraits agreables de sa beauté singuliere, que par la vivacité grâde de son esprit. Car nous trouvons qu'elle l'induïsit, & porta non seulement à rechercher la paix des Romains, mais encore à releuer leur Empire par les armes & la puissance des Goths qu'Ataülphe y employa cõtre les Tyrans Iovin & Sebastian, occis à Narbonne, desquels il enuoya les testes à Honorius l'an quatre cens & treize de nostre salut, & aban-

*Biblio.  
Phot.  
cod. 80.*

*Idat. fast.  
Consul.*

*Marcell.  
chron.  
Prosp.  
chron.*

donna de telle sorte Attalus, qui sous sa faueur & support auoit repris les marques d'Empereur es Gaules, qu'ayant perdu cet appuy des Goths, il fut aussi-tost pris par Constance, & conduit à l'Empereur Honorius.

~~~~~

*DV TEMPLE D'APOLLON  
& de son lac à Tolose.*

CHAP. XV.

**T**outes les conjectures & circonstances cy-dessus deduites, rendēt à la verité fort probable ce que nous auons dict de la Reine Placidie, & del'edifice de la Daurade. Mais pour ne rien dissimuler en cecy, ce qui me semble plus vray sēblable est, que l'Eglise de la Daurade n'a point esté bastie par vn seul, ny à vne seule fois;

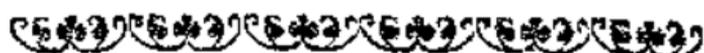
ains par plusieurs & en diuers temps. Car il est certain qu'il y eust jadis à Tolose, ( comme par tout le reste de l'vniuers) des Idoles & faux Dieux, & des temples où ils estoient adorés. Entre lesquels le plus renommé qui feut à Tolose, a esté celuy d'Apollon, duquel Orosius escrit, que *Quintus Cæpio Proconsul Romain* Orosi lib 5. c. 15. enleua vne somme d'or & d'argēt immense, quand il prit Tolose, enuiron cent ans auant la venuë de nostre Seigneur. Et se treuent aucuns qui croyent que ce temple d'Apollon estoit où est a present la Daurade, au milieu presque de toute la ville: mais ils s'abusent de tout en tout, & parlent sans authorité ne coniecture probable qui puisse cõfirmer leur opinion. Car au contraire il est manifeste que ce temple estoit hors la ville, ainsi que l'on peut colliger de ce

*Iusti. hist.*  
*lib. 32*

que l'historiē Iustin raporte au 32. liure de son Histoire; où il dit, que les Tolosains & autres Gaulois de la prouince de Languedoc, nommés Tectosages, qui auoiēt suiuy Brennus en Asie, estās de retour à Tolose leur ancien païs, & se voyans affligés d'une griefue peste, à roison des sacrileges & larcins par eux perpetrez à la guerre, jetterēt tout l'or & l'argent qu'ils auoient acquis par telles guerres & sacrileges, dans certain lac de Tolose, dont Quintus Cœpio le fit retirer enuiron neuf vingts ans apres. Or est-il euident que ce lac & marescage bourbenx ou furent jettés & submergés ces thresors, ne pouuoit estre dedans la ville, pour ce qu'il n'y eust serui qu'à l'infecter & incommoder. Il fa-  
loit donc que le temple qui fut despuis basti sur ce lac, ou contre ce lac & palus sacré, comme l'a-  
pelle

*Strabo.*  
*lib. 4.*  
*Geogra.*

pelle Strabon, parlât des thresors de ce temple, ( sans toutes-fois le nommer, ) fut pareillement hors la ville:& deuoit estre infailliblement en la mesme place où est aujourd'huy l'Eglise de S. Sernin, que l'on tient estre bastie sur vn lac. Eglise ornée & enrichie de biẽ plus excellẽs & dignes Thresors que ceux que Capion rauist; à la malle heure pour luy,& pour les siens qui participerent à ce sacrilege, lesquels perirẽt tous miserablement, & donnerent occasiõ de tourner en Prouerbe l'or de Tolose , pour signifier vn or execrable & maudit, qui en lieu d'enrichir ceux qui le possèdent, est cause de leur ruine & perdition; cõme est le bien de l'Eglise,& les benefices à ceux qui ne les deseruent pas, soit par faute de residence, soit par faute de promotion aux ordres requis.



DV TEMPLE DE IVPITER  
à Tolose.

CHAP. XVI.



Vtre ce riche Temple tant renommé pour son or, nous lisons qu'il y auoit encore à Tolose deux autres temples, esquels Iupiter & Minerue estoient particulierement adorés, suiuant ce que Sidonius nous en a laissé par escrit és vers Saffiques qu'il a inferés dans la derniere de ses Epistres: où il dit, parlant de la mort des Martyrs, que le bien heureux S. Sernin premier Euesque de Tolose, ayât refusé d'adorer les Idoles de Iupiter & Minerue, comme ne les recognoissant pas pour Dieux, & preschant constamment l'efficace de la Croix de nostre Sauueur fut

Sidon.  
Apoll.  
ep. vii.  
169

precipité du haut des degrés du Capitole, iufques au fond, & de là trainé par vn Taureau à bonds & à sauts, ores ça, tantost là, par des precipices & lieux rōpus, tant que les membres de son corps estans deschirés, & la teste toute desbrisée, la ceruelle fut espanduë, & versée avec le sang sur les pierres & cailloux par où il passa. Les vers de Sidonius sont tels apres auoir fait mention des martyrs;

*E quibus primum mihi psallat hymnus  
Qui Tolosatum tenuit Cathedram,  
De gradu summo Capitoliorum  
Precipitatum.*

*Quem negatorem Iouis & Mineruæ,  
Et crucis Christi bona confitentem,  
Vinxit ad tauri latus injugati,  
Plebs furibunda,*

*Vt per abruptum boue concitato  
Spargeret cursus lacerum cadauer  
Cantibus tinētis calida soluti  
Pulte cerebri.*



passat souuent pres du Capitole, pour aller à vne petite Eglise que les Chrestiens auoient lors, qui estoit (cōme nous auons dit) celle de S. Sauueur hors la ville, il fut vn jour recogneu, pris & conduit de force a la cime de ce Capitole, où ayant refusé d'adorer & offrir de l'encens à Iupiter, il fut precipité bas, du haut des degrez, *de gradu summo Capitoliorum*, comme parle Sidonius, vsant du pluriel pour le singulier, à cause du vers. Tellement que ce Capitole seruoit de chasteau de defence, & de temple à ceux de Tolose, qui adoroient là Iupiter.

La seconde chose que nous colligeons de ces vers, est qu'il falloit necessairement qu'à l'entrée de ce Capitole, ou chasteau, il y eust vn perron haut esleué, sous le couuert duquel estoit posée l'Idole de Iupiter comme sous vn

*Zofe Lb**§*  
*822070**9.7**ap*

dais ou ciel, pour estre adorée par enensemens & autres offrandes, tant de ceux qui vouloiēt entrer dans la forteresse du Capitole, pour le conseil, ou autrement, à la façon des Romains ; que de ceux aussi qui estoient dehors. Auquel perron on montoit droit par plusieurs degrez faits de pierre, comme il est croyable. Et ce fut du haut de ce perron que S. Sernin fut precipité, le long des degrez ; près desquels estoit erigé l'Autel des victimes & Holocaustes, où les bestes que l'on sacrifioit à Jupiter estoieēt immolées & bruslées. Or un taureau s'estant là rencontré prest à immoler, lors que S. Sernin fut precipité du haut des degres, le peuple transporté de rage, lia les pieds de ce bien heureux martyr au bout d'une corde, à laquelle estoit attaché le taureau, & ne cessa de l'esguillonner

pour l'esfaroucher d'avantage, tāt qu'il eut tiré hors de leur presence le corps du martyr, acheuāt de le déchirer. Et bien que Gregoire de Tours die, que S. Sernin fut lié aux pieds d'un jeune taureau, & précipité du Capitole; ce n'est pas à dire pourtant qu'il aye esté premierement lié, & puis jetté abas, pource que le taureau par mesme moyen eust esté précipité quand & luy du haut des degrés, & se fut rompu & desbrisé: mais c'est vne anticipation familiere aux historiens, qui n'observent pas tousiours la suite & l'ordre des choses qu'ils narrent, se contentans de dire simplement ce qui s'est passé, sans autrement s'arrester à l'ordre du temps.

*Greg.  
Toro h. fl  
lib 1. c.  
50 & 110.  
r. m ras  
c. 48.*



DE LA PORTAIRE, ET  
de l'Eglise du Taur.

CHAP. XVIII.



A troisiéme chose que nous deduisons des susdits vers de Sidonius est, qu'il falloit que ce Capitole fut prez d'une des portes de la ville, par laquelle le taureau qui traïna le corps du bien-heureux S. Sernin sortit, bondissant tantost cy, tantost là, par des lieux aspres & raboteux. Car Fortunatus escrit, que ce taureau poussé de furie, rauist & emporta le corps, *Curua per auia*, par des lieux où l'õ ne passoit point; & comme dit Sidonius, *per abruptum*, par vn chemin rompeu & desbrisé, ou entre-coupé de diuerses fosses & precipices

Fortun.  
lib. 2.  
poëm. c. 8.

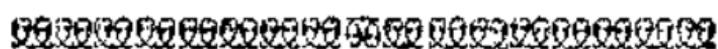
pices ; ce qui ne pouuoit estre dedans la ville. Toutes lesquelles circonstances nous font veoir & toucher au doigt, que la porte de la ville par laquelle le taureau sortit, estoit celle qui feust appellée des Romains, *Porta arietis*, la porte aux beliers, & par le vulgaire, *la Porterie*, nom qui est demeuré jusques aujourd'huy à la grande ruë qui aboutissoit à ceste porte ; laquelle fut ainsi nōmée à cause de l'affluence des beliers & autres bestes à corne qu'on amenoit là, tāt pour l'usage des sacrifices faits à Jupiter, à qui les beliers estoient specialement dediés, que pour la nourriture des habitans. Et ce qui nous confirme en ceste sentence est l'Eglise de S. Sernin du Taur, dite ainsi pource que le taureau qui trainoit le corps de S. Sernin, ayant à force de sauter & bondir, rompeu en cest endroit la corde

*De l'Eglise du Taur.*

à laquelle le bien-heureux martyr estoit attaché, le corps fut laissé là gisant sur la place, pour seruir de pasture aux chiens, sans le soing & la pieté de deux femmes vraiment Chrestiennes, qui le mirer dans vn cercueil, & l'enfouirent si auant en terre, qu'il sembloit qu'elles le voulussent cacher, plustost qu'enterrer. Sur la sepulture duquel, sainct Hilaire Euesque de Tolose, enuiron cent ans apres, fit eriger vn petit Oratoire ou Chapelle de pauvre bois & marrein, pour la deuotion des Chrestiens qui aloiēt là prier Dieu. Et depuis le corps du glorieux S. Sernin ayāt esté transporté religieusement en la grande Eglise, consacrée à Dieu sous son nom, en laquelle il repose a present, avec plusieurs autres Corps saincts, & pretieuses reliques, l'Eglise de nostre Dame du Taur, comme on l'appelle au-

*Acta. S.  
Hilarij.*

jourd'huy, nommée jadis S. Sernin du Taur, fut erigée & construite en memoire perpetuelle de ce que dessus, au mesme lieu où le taureau auoit laissé ce precieux gaige & où premieremēt il fut enterré, ainsi qu'il a esté dit cy-dessus.



*DV LIEV OV ESTOIT LE  
Capitole, & de la Chapelle  
sainct Quintin.*

CHAP. XIX.



ESTE porte de Tolose dont nous auons parlé qui estoit vn peu au delà de la petite Chapelle de S. Quintin, au bout de la ruë de la Porterie, nous est vne preuue euidente, qui monstre que le Capitole estoit a costé ou derriere ladicte Chapelle vers le Septentrion; où l'on voit encore vne

vieille Tour, quoy que demolie à demy, laquelle confronte du costé d'Orient à trois petites maisons sises sur la grande ruë, & par derriere du costé d'Occidēt, regarde l'hostelerie ou maison ditte des Balances, qui souloit estre des dependances & appartenances du Capitole, avec tout ce petit hameau de maisons, qui sont à l'entour jusques à ladiēte Chapelle. Laquelle fut construite au lieu où elle est, en memoire de ce que le corps de S. Sernin feut là trainé & renuersé, quand on le lia par les pieds à la corde du taureau, non guieres loing de l'autel où estoient bruslées les Holocaustes & sacrifices des bestes immolées à Iupiter. Et fut ceste Chapelle dediée à Dieu sous le nom de S. Quintin

Senatour Romain, pource qu'il souffrit le martyre ez Gaules sous Maximian, cinquante ans ou en-

*Martyr.*  
*Rom. 51.*  
*Octob.*  
*Bede,*  
*Vsuar.*  
*Ado.*

uiron apres S. Sernin, qui fut peu au parauant que l'Empereur Constantin eust prohibé le culte & veneration des Idoles, ordonnât que leurs Temples seroient fermés, & les Eglises des Chrestiens basties & augmentées par tout l'vniuers. Ce qui ayant esté executé fort diligemēt dans les Gaules apres la mort de Iulian l'Apostat, sous l'Empire du grād Theodose & Honorius son fils, qui ordonnerēt de plus, que les Temples & les Autels des faux Dieux seroient demolis, il est vray semblable que l'Autel de Iupiter esleué prez du Capitole à Tolose, fut en ce temps là destruit, & le dais ou couche de son Idole abbatuë, cōme nous lisons qu'elle fut aussi en mesme temps renuersée à Rome, par decret exprez du Senat, conformement à l'ordonnance de Theodose, l'an trois cens nonante

*Euseb de  
vita Cost.  
lib. 2. c.*

*44. &  
lib. 3. c.  
52.*

*Sulpit. de  
vita S.  
Martii.*

*lib. 1.  
Adon.  
chron. in*

*Theod.  
an. 385.  
L. 3. C. de*

*P. 6a.*

vn de nostre Seigneur, sous le  
 Consulat de Tatian & de Sym-  
 machus. De laquelle ordonnan-  
 ce & decret le poët e Prudentius  
 parle en ceste sorte.

Lib. 1.  
 contra  
 Symma.

*Aspice quàm pleno subsellia nostra,*

*Senatu,*

*Decernant infame Iouis puluinar, &  
 omne*

*Idolium, longè purgata ex vrbe fu-  
 gandum.*

*Qua vocat egregij sententia principis,  
 illac*

*Libera cum pedibus, tum corde fre-  
 quentia transit.*

Or pour expier l'infamie de ceste  
 Idole de Iupiter, & de son Autel  
 destruit à Tolose, il est croyable  
 que la Chapelle de S. Quintin fut  
 bastie en cemesme lieu peu de tēps  
 apres; & de fait elle a tousiours esté  
 tenuë pour l'vne des plus ancien-  
 nes & premieres Eglises qui soient  
 dans la ville: quoy qu'elle ait esté

rebastie & racommodée plusieurs fois depuis.



DU TEMPLE DE PALLAS  
à Tolose.

CHAP. XX.



Le temple donques de Jupiter à Tolose, estoit à l'entrée du Capitole près la Porterie, comme nous auons veu. Et quant à celuy de Minerue, autremēt nommée Pallas, pattone des sciences, & inuentrice des Arts & mestiers, qui semble auoir esté la tutelaire Deesse de la ville de Tolose, & luy auoir autresfois donné le furnom de Palladienne, comme à la ville d'Athenes, il n'y a nulle doubte que son temple ne fut jadis où est à present l'Eglise de nostre Dame ditte la Daurade, & que l'emicycle de la muraille qui en-

*Marti.  
epigr. 101  
lib 9.  
Auson.  
de pro-  
fess.*

uironne le grand Autel, & les caueaux qui font au deffous. ne foiēt partie de ce vieux tēple. Car l'antiquité feule de c'est edifice qui s'entreouvre & se laiffe aller pieça de vieillēſſe, faiēt foy clairement de cecy; ſoit que l'on confidere en dehors la façon & ſtructure de ſon emicycle, & le projet du larmier qui en couronne le feſte & ſommet, ſur lequel eſt porté l'arceau de la demy voute qui reſte auiourd'huy, dont la curvatur eſt ſi admirable : ſoit que l'on confidere au dedans les trois rangs des niches qui ſont poſées contre la muraille, & diſtinguées par petites colonnes de pierre, tournées à la ſerpentine, qui cernent de toutes parts l'Autel; lesquelles ne marquent que les veſtiges d'vn ancien temple d'Idoles, faiēt en forme ronde, & vouté en rond, à la façon du ciel, avec vne ouuerture ſphe.

rique au milieu, par où s'escouloit toute la lumiere. Lequel temple ne pouuoit estre autre que celuy que nous auons dit de Pallas, attendu qu'il ne se trouue point qu'à Tolose il y eust d'autres temples que les trois cy-dessus mentionnés, d'Apollon, de Iupiter, & Minerue. Et comme en la ville de Gaza le temple de l'Idole Marnie tant renommé, qui estoit rond comme celuy de Pallas, duquel nous parlons, auoit deux grâds porches ou promenoirs qui l'environnoient, desquels celuy du milieu plus proche du temple estoit ouuert par en haut, à fin que la fumée des sacrifices des bestes que l'on y brusloit s'esuapourast, & fortist par là: aussi est-il croyable que le temple de l'Idole Pallas à Tolose, estoit pareillement ceint & environné de deux autres porches semblables, dans l'enclos & pourpris desquels

*Mare.  
diaco. in  
Actib. 3.  
Porphi.  
Epif. Gaz.  
at. apud  
Sur. 26.  
Febr.*

estoit comprise la place que l'on nomme de la Daurade, & tout ce contour de maisons qui ont depuis esté construites contre les murailles des Cimetieres & cloistres, bastis & dressez au lieu desdits porches, apres qu'ils eurent esté desmolis.



**ER ECTION ET DEDICACE**  
*de l'Eglise sainte Marie ditte*  
*la Daurade.*

**CHAP. XXI.**



Yant trouué le lieu ou estoit basty le temple de Pallas à Tolose, il ne nous sera pas mal aisé maintenāt de dire & quand & par qui a esté premierement erigée & dediée l'Eglise de S. Marie, nōmée

L. 3. C. de la Daurade. Car les Empereurs Arcadius & Honorius l'an trois cens

nonante neuf de nostre salut, ayã  
 ordonné, non pas que les temples  
 des Idoles seroient fermés seule-  
 ment, & les sacrifices qu'on leur  
 faisoit abolis, cõme auoit ordonné  
 le grand Constantin, & son fils  
 Constance apres luy; mais bien  
 que conformemēt aux rescrits de  
 l'Empereur Theodose leur pere,  
 les temples qui estoient emmy les  
 champs seroient abatus, & ceux  
 qui seruoient d'ornemēt és villes,  
 seroient conuertis en Eglises, & les  
 simulachres brisés, ou fondus pour  
 en faire des vases sacrés qui seroiēt  
 deliurés aux Ecclesiastiques, avec  
 tous les porches & lieux adjaceãts  
 ou dependents de tels temples: les  
 Edicts de ces Empereurs n'eurent  
 pas esté plustost publiez que les  
 Euesques & tous les Chrestiens de  
 ce temps, desireux de l'accroisse-  
 ment de la religion Catholique,  
 & de la conuersion des Payens,

*Oros. lib.*

7 c. 28.

*The dor.**h. A. lib. 5.*

c. 20.

*Euseb. de**visa Cost.**lib 4 c. 23**L. 1. C. de**Paga.**Adon.**chron. in**Const. an.*

126.

*L. 15. 16.**& 18. C.**Theo. de**Paga.**Ado. chr.**in Theod.*

an. 385.

*Prosop. de**brad par.*

3. c. 38.

*August.* firent grand deuoir tout par tout  
*ep. 154.* d'en pourfuiure l'exécution, cōme  
*de ci.* refmoignent S. Augustin en plu-  
*uit. lib.* sieurs endroits de ses œuures, Pro-  
*18. c. vlt.* fper d'Aquitaine, S. Hierosme,  
*Prosp. de* Theodoret, & Sulpitius Seuerus  
*grad. par.* au premier liure de la vie de sainct  
*3. c. 38.* Martin; où il raconte par le menu  
*Hieron.* la peine, & le soing que ce digne  
*prof. in* Euesque aporta de son temps es  
*ep. ad* Gaules, pour renuerfer les Idoles,  
*Gala. &* destruire leurs temples, & demolir  
*lib. 9. cō-* leurs autels; quoy qu'il procedat  
*menta. in* en cecy plustost par miracles, & de  
*Isai. 6. 27.* l'authorité de Dieu tout puissant,  
*Theod.* que de l'authorité des Empereurs.  
*lib. 5. hist.* Or ne faut-il point estimer que  
*6. 22.* nos Hilaires, nos Siluies, & nos  
*Sulpiti.* Exuperes, tous Euesques & Prelats  
*lib. 1. de* tressaincts, qui ont gouverné l'E-  
*vita S.* glise de Tolose en ce siecle là, ayēt  
*Martini.* defailly en cest endroit, à ce qui  
*Acta. 88.* estoit de leur deuoir. Et certes si  
*Hilar.* S. Hilaire, qui fut Euesque de To-  
*Silv. &*  
*Exup.*  
*apud*  
*Suriū.*

lose du temps du grand Constantin, eust soing comme il est probable, de faire clorre les temples des faux Dieux en son diocese, suivant l'Edict de cest Empereur, renouvelé par son fils Constance l'an trois cens quarante deux de nostre salut; & si S. Siluius qui luy succeda trent-cinq ou quarante ans apres sous l'Empire de Theodose, ayât entrepris avec tant de zele & de pieté, l'edifice de S. Sernin, s'employa de mesme courageusement à destruire & renuerser les Idoles, comme cest Empereur auoit ordonné; que pouuons-nous dire & penser de S. Exupere leur successeur, qui fut Euesque de Tolose sous le Pape Innocent premier, durant l'Empire d'Honorius & d'Arcadius. & administra si dignement le spirituel, & le temporel de son Eueché, qu'il seruira d'un perpetuel exemplaire de saincte vie à

*Adon.  
chron. in  
Constan.  
an. 326.*

*L. i. C. de  
Paya.*

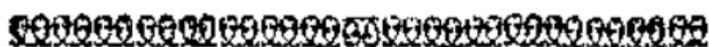
*Adon.  
chron. in  
Theodos.  
an. 385.*

*Innoc. ep.  
ad Exup.  
an. 415.  
S. Hierõ.  
in prolo.  
lib. i. &  
2. cõmen.  
Zachar.  
Propb.*

*Eiusdem*  
*ep. 4. ad*  
*Rustic.*  
*ep. 11.*  
*ad Ge-*  
*ront.*

tous les Euesques qui viendront apres, s'estant rendu recommandable à jamais par ses immenses aumosnes. par son humble simplicité, par la ferueur efficace de ses prieres, & par sa continuelle vigilance sur son troupeau? Diron nous qu'il ait eu les bras croisez, negligant l'occasion qui se presentoit d'arracher de fonds en cõble l'Idolatrie, luy qui ne prouchastoit que l'honneur de Dieu, & ne traualloit qu'à proumouoir le salut des ames, & la conuersion des pecheurs? La pieté certes d'un si grand & si saint Prelat, ne nous permet pas de le croire, ains nous contrainct au rebours, d'aduoier & de recognoistre que çà esté luy qui plein de constâce & de force, assisté des nouueaux Edicts & Ordonnances des Empereurs, feist abatre le temple tant renommé d'Apollon hors les murs de Tolo-

se, demolit l'autel & l'Idole de Jupiter, sans toutesfois ruiner la forteresse du Capitole, renuersa le simulachre de Pallas qui estoit comme au cœur de la ville, & cōuertit son temple en Eglise, laquelle il consacra solennellemēt à Dieu, sous le nom de sainte Marie, mere de nostre Seigneur son fils, vraye protectrice & patronne des habitans de Tolose. A suite de laquelle consecration tous les porches & lieux adjacents & dependants de ce temple, furent affectés & attribués à ceste nouvelle Eglise de nostre Dame, par le benefice des Empe-reurs,



DE L'INCRUSTATION  
 ou doreure de la Daurade, & de son  
 premier agrandissement.

CHAP. XXII.



EST donques à saint  
 Exupere que nous de-  
 uõs rapporter l'erection  
 & premier establissem-  
 ent de l'Eglise de sainte Marie  
 dite la Daurade, puis que (comme  
 nous auons veu, ) de temple im-  
 munde & profane qu'elle souloit  
 estre, elle a esté changée en lieu  
 saint, & dediée au culte de Dieu  
 par la consecration de ce saint  
 Euesque. Et ne peut-on non plus  
 doubter que ce ne soit luy qui le  
 premier celebra les diuins myste-  
 res en ceste Eglise, y prescha la  
 parole de Dieu, administra les  
 saints Sacremens aux fideles, &  
 feist

fit tout autre office de vray Prelat & Pasteur, enuirō l'an quatre cens de nostre salut, ainsi que l'on peut colliger des rescripts desdicts Em-  
pereurs, donnés l'vn à Damas, & l'autre à Rauenne sous le consulat de Manlius Theodorus, qui escheut en l'année trois cēs nonante neuf de nostre Seigneur.

*l. 15  
10. C.  
Theod de  
Paga.*

Et d'autant que la Reyne Placidie, sœur d'Arcadius & d'Honorius veint à Tolose enuiron vnze ou douze ans apres, avec Ataülphe Roy des Vvisigoths son mari, nous ne pouuons refuser à croire que ce ne soit elle qui ayt fait dorer par dedans la vieille muraille de ceste Eglise, l'ornant & enrichissant des Images de marqueterie que nous y voyons, composées de menues pieces rapportées à la musaïque, dont les niches & tout le demy rond qui enuironne le grand Autel est couuert, suiuant

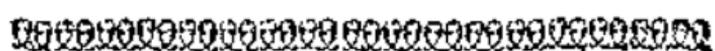
ce que nous en auons desia dit & discoureu cy dessus.

*Plati. in  
Bonifaz.  
4.  
Viru. de  
archit.  
l. b. q. c. 7*

Mais comme le nombre des Chrestiens augmentat de plus en plus chaque iour, mesmemēt depuis la demolition des temples & des idoles, ceste nouvelle Eglise de S. Marie, qui estoit ronde au commancemēt & bastie de brique comme le Pantheō de Rome nōmē a presant S. Marie la Rotonde, & autres vieux tēples des anciens, n'estant pas capable de contenir le peuple Chrestien qui se randoit là tous les jours pour assister aux diuins offices, il falleust accroistre par necessité ceste Eglise. Ce qui fut fait (comme il est tres probable,) par la Reyne Ragnachilde, surnommée Pēdaque, femme du ieune Theodoric. Laquelle estant Reyne de Tolose, enuiron quarante ans apres Placidie; fit abbatre le demy-rond de l'Eglise qui

regardoit l'occident, & l'allongea de ce costé là, y faisant construire & tirer en long les deux aisles ou murailles qui s'estendent depuis le demy-rond restant, iusques à la Chappelle du nom de Iesus, ioignant la porte du cimetièrè des Contes; sur laquelle ceste Reyne fit colloquer son tombeau, qui monstre que c'est elle qui a fait accroistre jusques là l'Eglise. Et certes il n'y a celuy qui ne voye que ces deux aisles ou murailles surmontent le demy rōd du vieux temple qui enuironne le grand autel, & paroissent auoir esté là comme coufuës & adioustées.

**E 2**



DV SECOND AGRANDISSEMENT de l'Eglise de la Daurade; & du Cimetiere des Comtes.

CHAP. XXIII.



Nfin les Ducs ou Gouverneurs de Tolose, qui furent premierement establis sous le nom de Com-

ptes par Charlemaigne l'an sept cens soixante dix-huict de nostre salut, & depuis commancerent sous Charles le Chauue son petit fils, de se rendre vsufructuaires, où pour mieux dire proprietaires de leur Comté, & d'en laisser la succession à leurs enfans comme hereditaire, ce qui leur fut confirmé par Hugues Capet, qui leur permit de tenir en fief, ce qu'ils ne fouloient auoir qu'en office, estans par ce moyen deuenus Princes

*Amoi. li.  
5 cap. I.  
3.*

*Du Tilliet  
en ses me-  
moires.*

souverains de leur Comté de Tolose , sauf l'hommage deub à la couronne , & desirans meriter l'honneur d'estre dictz patrons & bienfacteurs de ceste Eglise Royale de sainte Marie , il n'y a nulle doute que ce ne soient eux qui l'ont faite toute à neuf vouter & reuestir par dedans du contremur qui soustient la nouvelle voute, sans toucher aux vieilles murailles , ny au demy-rond du temple ancien : si ce n'est à l'adventure à l'arceau & concavité de la vieille voute , qui semble avoir esté repeinte & racommodée en mesme temps. Et ne peut-on non plus douter que ce ne soient eux qui ont fait construire ces gros pilliers qui sont depuis le fond de l'Eglise iusques à Garonne , sur lesquels est porté le chœur. Et iagoit que nous ne puissions pas dire déterminémēt qui est celuy des Com-

ptes qui a fait bastir ceste nouvelle voute & muraille, & adjouster le chœur au premier & vieux bâtiment, avec tous ces gros piliers que l'on trouue en entrant au fons de l'Eglise, où est la principale porte aujourd'huy, laquelle fouloit estre iadis sur la grande place, neantmoins il est fort probable que ç'a esté le Comte Guillaume dernier de ce nom, pour deux raisons pertinentes. La premiere, parce qu'en la donation qui fut faite de ceste Eglise par Ifarnus Euesque de Tolose, à Hugues Abbé de Cluny, & à ses successeurs, l'an mille soixante dix-sept, inferée cy dessous; il est porté par expres que l'Euesque de Tolose donne & octroye audit Abbé ceste Eglise de sainte Marie, de l'avis & cōseil de son Seigneur Guillaume Comte de Tolose. D'où nous colligeons, que ce Comte

auoit quelque interest à cecy , & falloit que ce fut en tant que patron & bien-faïcteur de l'Eglise de sainte Marie , qui estoit donnée par cest Euesque.

L'autre raison qui est plus pressante , est prise de ce que le Pape Urbain second, qui seoit l'an mille quatre vingts & huit , escrit par vn sien Brief à ce Compte ; à sçauoir , que sçachant comme il ay-  
moit & honnoroit l'Eglise de sainte Marie à Tolose , il luy permet d'y faire construire & benir vn cimetiere pour soy & pour les siens, selon qu'il l'en auoit requis ; & octroye par mesme moyen à tous ceux qui voudront y estre enter-  
rés , pleniere indulgence de leurs pechés : qui est vne grace particu-  
liere , & vn priuilege special , lequel ne fut onques octroyé , que l'on sçache, à nulle autre Eglise ou Cimetiere de ceste ville. Les ter-

Brief du  
P. P. Ur-  
ban II.

mes dont vſe le Pape en ce Brief, ſont tels. *Urbanus Episcopus ſeruus ſer- uorum Dei, Guillermo Tolofano Comiti, ſalutem & Apoſtolicam benediſtionem. Super religione & eleemoſynis quas erga Deum & eius ſamulos dice- ris exhibere, maximo gaudio exulta- mus, maximas Deo gratias agimus, &c. Sanè quate ſancta Maria apud Tolofam omninò Eccleſiam diligere, & honorare accepimus, tuis aſſenſum pre- cibus, tue religionis dilectione, conce- dimus, quatenus tibi, tueque progeniei, illic cimiterium conſtruas, & benedici- facias. Ut autem B. Maria, Beatiq; Pe- tri ſtudeas deuotionis ſeruitiis incuba- re, te & omnes qui in eodem loco, reli- gionis gratia, optauerint ſepeliri, per B. Petri gratiam ab omnibus abſolui- mus vinculis delictorum. Ep̄ſcopo au- tem ciuitatis ut illud conſecret ex no- ſtra parte mandabis.*

Et d'autant que ce Cimetiere priuilegié, nommé le Cimetiere

des Comptes, qui est du costé de Garonne, s'estend par dehors depuis la petite porte de fer, où est le tombeau de la Reyne dicté de Pedauque, iusques à la riuere, le long du chœur; son assiette seule monstre euidentement que le Comte Guillaume qui le choisit là, plustost qu'ailleurs, auoit fait cōstruire le chœur, à costé duquel il voulut que ce Cimetiere nouveau fut pris, & beny pour sa sepulture; bien qu'il y eust vn autre Cimetiere en la mesme Eglise, nommé le Cimetiere de Toussaincts, qui est à l'entour & derriere le demy rond du vieux temple, où est le grand Autel, lieu fort honnorable & tres-sainct.



DV COMTE ALPHONSE,  
*& de ses enfans.*

CHAP. XXIV.

**T**Out ce que nous auons  
 deduit au chapitre pre-  
 cedant, demeure verifié  
 tant par les armoiries des  
 Comptes peintes contre la grande  
 muraille de ce Cimetiere, au des-  
 fus d'vn sepulchre de pierre, eslené  
 dedans vn arceau; que par l'Epita-  
 phe d'vn ieune enfant, fils du  
 Comte Alphonse, escrite & gra-  
 uée en vieille lettre Gothique sur  
 vne pierre de marbre, laquelle  
 estant cheute depuis quelque  
 temps, a esté transportée dans le  
 cloistre, où elle est affichée contre  
 vn mur. Les vers de cest Epita-  
 phe sont tels.

*Aspice lector, opus scripturæ marmoris  
huius,*

*Ostendit titulus quem tegit hic tu-  
mulus.*

*Idlphonsi natus Comitis iacet hîc tu-  
mulatus,*

*Corpus sub lapide, Spiritus in requie.*

*Paruulus ætate, vitæ puer immaculatæ,*

*Iungitur angelicis virgineisque cho-  
ris.*

*Vir sacer Urbanus, Romanus Papa se-  
cundus,*

*Esse Cimiterium præcipit hoc Comi-  
tum.*

*Insuper, ut didicij, iubet illos hîc se-  
peliri,*

*Sacro mandato civibus inde dato.*

Or cest Alphonse ou Idelphonse  
Comte de Tolose, qui fut aussi  
Marquis de Prouence, & Duc de  
Narbonne, surnommé Iordain,  
pour ce qu'il nasquit en Sirie, & fut  
baptisé dans les eaux du fleuve  
Iordain, estoit nepueu du susdit

Comte Guillaume dernier du nom. Car du Tillet en ses memoires escrit, parlant des Comtes de Tolose, qu'à Paris dans le thesor des Chartres de l'an mille quatre vingts, il y a vn tiltre du Comte Guillaume, où il est intitulé Comte & Duc de Tolose, Albigeois & autres lieux : dans lequel tiltre il est fait mention de Ponce, grand Prince & Duc d'Aquitaine, son trisayeul, Comte de Tolose, qui fonda l'Abaye de saint Pons, erigée depuis en Euesché; & si est faite mention aussi de Raymond Comte de saint Gilles, frere puisné de Guillaume, qui fut pareillement Comte de Tolose apres luy, & fit avec Godefroy de Buillon, l'an mille nonante six de nostre salut, le voyage de la terre sainte, où son fils Alphonse naquit. Lequel apres le decés de son pere, qui mourust au siege de Tri-

poly l'an mille cent & cinq, s'achemina par deça, & veint recueillir le Comté de Tolose, que son frere Bertrád luy auoit quitté pour succeder, comme il fit, aux grandes conquestes & acquisitions de son feu pere en Asie, où il prit la ville de Tripoly, de laquelle il fut fait Comte & Seigneur enuiron l'an mille cent & dix. Et trouuõs nous que la ville de Montauban fut bastie l'an mille cent quarante quatre, de la licence & permission de ce Comte Alphonse, & de Raymond de saint Gilles son fils & successeur au Comté, qui espousa Constance fille de Louys le gros Roy de France: vn petit frere duquel Raymond fils dudit Alphonse, estant mort fort ieune à Tolose, fut enterré, comme nous auons veu, en ce Cimetiere des Comtes à la Daurade. Ce qui fait beaucoup à nostre propos, & sert à confirmer



cens octante sept de nostre salut, n'est pas l'Eglise de la Daurade, de laquelle nous cherchons l'origine & fondatiõ: de sorte que si ce fondement que nous auons pris comme veritable & certain, estoit faux, tout nostre discours qui est bastj là dessus, iroit sans doute à val l'eau. Mais ceste difficulté demeure euidentement dissoute par les anciens documens & panchartes de ceste Eglise, où elle est nommée simplement, l'Eglise de sainte Marie, comme dans Gregoire de Tours. Entre lesquels tiltres & documens l'vn des premiers & plus anciens, est vn Brief du Pape Urbain II. touchant l'erection du Cimetiere des Comtes, raporté & inferé cy dessus: la principale clause duquel commence ainsi. *Sanè quia te sancte Maria apud Tolosam omninò Ecclesiam diligere & honorare accepimus.* A-  
 quoy peut estre adjousté vn autre Brief de Paschal. 11

Bref de Paschal II. escrit à Hugues Abbé de Cluny, le septiesme de nouembre mille cent cinq : par lequel il confirme le Brief precedét, & nomme le monastere erigé nouvellement en ceste Eglise, *Monasterium sancta Maria*. Mais l'acte de la donation de ladicte Eglise, faite au mesme Abbé, l'an mille septante sept, sous certaines modifications, cotté cy deuant, est seul suffisant pour verifïer & monstrer que ceste Eglise, à present nômée la Daurade, souloit estre anciennement appellée comme la nomme Gregoire de Tours, l'Eglise de sainte Marie, ou de la bien-heureuse Marie. Et pour ce que cest acte merite d'estre conserué, quād ce ne seroit que pour ceste consideration, & ce que nous auons dit du consentement du Comte Guillaume, requis en cest acte, quoy qu'il soit vitié & corrompu en cer-

tains lieux, nous ne lairrons pas pourtant de l'inferer icy tout au long tel qu'il nous a esté communiqué par les Religieux du Monastere de ceste Eglise. Il est donques de la teneur que voicy.

*Postquam Dominus noster Iesus-Christus alta pietate misertus est generi humano per Incarnationis sue mysterium, multi Patres in Ecclesia extiterunt qui toto nisu laborauerunt ut ipsa diuina Ecclesia floreret religione.*

*Quorum exemplo prouocatus ego Isarnus Tolosanae Ecclesiae Episcopus, qui post tot Dei amicos, Dominum videlicet Saturninum, Siluium quoque, & beatae memoriae Exuperium, eidem sedi humilis praesideo, quandam Ecclesiam..*

*..... gloriosa esset & venerabilis ab antiquis diebus, meritis eiusdem virginitatis, tamen desolata diuino cultu erat, & si.*

*& Dei seruitio Et idcirco consilio senioris mei Domini Guillermi Tolosani Comitum, & aliorum fidelium .....*

For. leg. constructa reperi: que

For. leg. amicorum meorum.

*precipue Canoniorum, trado, concedo, & dono ipsam Ecclesiam Domino Hugoni Abbati Cluniacensi, & eius omnibus successoribus Cluniacens. Abbatibus, quandiu ibi religio fuerit in perpetuum; ad hoc videlicet, ut monasticus ordo maneat ibi, & pro succedente tempore perpetuo duret. Locum autem ipsum propter quietem habitantium ab omni seruitio liberum esse concedo, excepto censu annuali, videlicet trium modiorum auenae, & seruitio quod Iudeus persoluit, quantum ad Episcopum pertinet, pro merito collata. Hanc autem chartam facio pro remedio anime mee, & omnium antecessorum meorum pontificum, & omnium successorum qui firmauerint & custodierint hac que hic scripta sunt, & omnium amicorum meorum viuorum & defunctorum, & precipue senioris mei Guillelmi Comitis, qui Tolosanam Ecclesiam in quantum potuit de manu inimicorum liberauit. Quicumque autem hac obseruauerit*

*que hic tenenda mandamus, benedicat illum omnipotēs Deus, & ad dexteram suam ponat cum omnibus bonis in die Iudicij. Qui autem infregerit, donec resipiscat, sciat se esse excommunicatum & anathematizatum maledictionibus multis. Et ut charta rata permaneat, manu propria firmavi, & Canonicis meis corroborandam tradidi. D. Isarni Episcopi. D. Raymondi Episcopi Lectorensis, prepositi sancti Stephani. D. Petri Amelli, prioris eiusdem sedis. D. Petri Borelli. D. Arnaldi Girardi. Facta autē charta anno ab incarnatione Domini millesimo septuagesimo septimo, Pontificatum Romanæ Ecclesiæ tenente Gregorio VII. PP. Fræcorum autem regnum Philippo rege. Dominus Hugo Abbas Cluniacensis dictam . . . . .*

Or par cest acte, & autres rapports cy dessus, il apert manifestement que l'Eglise de nostre Dame, que nous appellons la Daurade, a esté nommée plus de cinq

*De l'E-  
glise de la  
Dalbade.*

cens ans apres Chilperic, l'Eglise de saincte Marie, ou de la bienheureuse Marie. Et pourtant ne peut on douter que ce ne soit la mesme Eglise en laquelle Gregoire de Tours escriit, que la fille du Roy Chilperic se refugia l'an cinq cens octante sept de nostre Seigneur: attédu que l'on ne sçauroit monstrier qu'il y eust pour lors à Tolose, autre Eglise de saincte Marie, ou de nostre-Dame que celle-cy. Mais l'Eglise de la Dalbade ayant depuis esté bastie & dediée à Dieu, sous le nom aussi de nostre Dame, environ cent ans apres la susdicte donation ceste nouvelle Eglise de nostre Dame fut lors appellée Dealbata, qui est autant que blâchie, pource qu'elle estoit seulement blanchie de chaux & mortier; & l'autre fut nommée Dautadé ou dorée, à cause de son ancienne dorure & incru-

station : par laquelle diuersité de noms ces deux Eglises ont depuis esté tousiours distinguées l'vne de l'autre. Car nous trouuons que le Pape Clement III. du nom, la troisieme année de son Pontificat, qui fut l'an mil cent octante trois, vsa de ceste appellation & nom de Daurade, dans vne de ses Bulles, par laquelle il reçoit sous sa protection le Prieur & freres de l'Eglise *sancta Maria Deaurata*, avec plusieurs autres Eglises y mentionnées. Et le Pape Gregoire IX. l'an mille deux cens trente, dans vne autre bulle adressée au Prieur du Monastere, *sancta Maria Deaurata*, ordre de Cluny, & à ses freres, auxquels il confirme tout ce qu'ils ont & possèdent iustement, fait aussi mention de l'autre Eglise, *sancta Maria Dealbata*. Depuis lequel temps l'vne & l'autre de ces deux Eglises ont tousiours retenu

ces deux noms & appellations. Mais au parauant il ne se trouuera point que celle de la Daurade ait iamais esté nommée autrement, que du nom de la bien-heureuse ou sainte Marie, comme la nomme Gregoire de Tours, ayant tousiours retenu son ancien nom iusques à la nouvelle erection de l'Eglise de la Dalbade.



*CONCLUSION DE L'OEUVRE,  
& des diuerses consecrations &  
dedicaces de la Daurade.*

CHAP. XXVI.

**P**our conclurre donques nostre discours, & recueillir en peu de paroles le sommaire de ce que nous auons deduit iusque icy, touchant la structure de la Daurade, nous colligeons de ce

que dessus , que l'Empereur Honorius ayant ordonné l'an trois cens nonante neuf de nostre salut, que les temples des idoles ser-uans à la decoration des villes, ne seroient point demolis, ains apartiendroient aux Ecclesiastiques, avec toutes les dependences d'iceux , & seroient consacrés en Eglises; Sainct Exupere qui en ce temps-là estoit Euesque de Tolose , prit le temple de Pallas basty presque au cœur de la ville , & le cōuertit en Eglise, le dediãt au culte de Dieu, sous lenõ de S. Marie mere de nostre Seigneur sõ Fils. Et douze ou treize ans apres la Royne Placidie fille du grand Theodose, & sœur de l'Empereur Honorius, estant venuë à Tolose avec Ataülphe Roy des Vvisigoths son mary, elle fit orner Royalement ceste Eglise, par l'incrustatiõ & doreure des sainctes images qu'elle fit faire

*L. 3. E. de  
Paga.*

*Castlod  
chroni.*

à la Musaique dans le demy-rond qui environne le grand Autel. Et pour ce que ceste Eglise, qui estoit ronde au commencement, pareust en peu de temps petite, ne pouuant contenir le peuple qui affluoit là pour assister aux diuins offices; la Reyne Ragnachilde furnommée Pedauque, femme du ieune Theodorie, quarante ans ou environ apres, ayant abattu le demy-rond du vieux temple qui regardoit la riuiera, pour allonger l'Eglise de ce costé là, fit construire les deux murailles qui s'estendent comme deux ailles jusques à la petire Chapelle du nom de Iesus pres du benistier. Et finalement le Comte de Tolose Guillaume dernier du nô, environ six cens ans apres, voulant affermir & accroistre l'edifice de ceste Eglise, fit faire tout à neuf la voulte qui est par dedans, avec le contremur qui la porte le long de la

*Isidor. in  
libro. Goth.*

*De Tillet  
en ses Me  
moires.*

la

la nef, sans toucher au demy-rond du vieux temple : & fit encores edifier tous ces gros pilliers qui sont au fond de l'Eglise jusques à Garonne, sur lesquels est basty le chœur. Et d'autant que comme nous auons veu, ceste Eglise a esté plusieurs fois refaicté & changée, premierement par Sainct Exupere, qui de temple immonde en fit vn lieu saint ; puis par Placidie, qui la dora par dedans, en Reyne & Princeesse esleuée à la pieté ; & despuis encore par Ragnachilde, qui l'agrandit de beaucoup ; & enfin par le Comte Guillaume, qui fit la nouvelle voute, & le chœur ; de sorte qu'il a fallé par necessité, consacrer ceste Eglise tout autant de fois, comme elle a changé d'estat & de face : de là est que sa Dedicace & consecration ne pouuant estre attribuée à vn seul Euesque, aucuns se sont persuadés, & ont

*De la Dedicace de Daurade.*

fait entendre au vulgaire, qu'elle auoit esté consacrée de la main de nostre Seigneur; parce que ne pouuans assigner le temps, ny l'Euesque qui l'auoit consacrée en dernier lieu, ils ont eu volontiers recours à nostre Seigneur, côme à la source & fontaine de toute benediction, & de toute la puissance de consacrer qui se retrouve és Euesques: combiẽ que la Dedicace de ceste Eglise soit celebrée tous les ans le neufiesme du mois de May: ce qui doit estre entendu de la derniere dedicace & consecration faite du temps du Comte Guillaume, quand il fit benir le Cimetiere adiaceãt, qu'il auoit choisi pour sa sepulture, par permission de nostre S. Pere. Et à tant cela suffira sur le sujet de nostre recherche, qui estoit de sçauoir & quand, & par qui l'Eglise de la Daurade a esté construite & dorée.

FIN.

  
**TABLE DES CHAPITRÉS**  
 & poinçts principaux deduiçts  
 en ce Liure.

|                                                                                  |                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Antiquité des Eglises de la Daurade, &<br>de S. Sernin. Chap. I. pag. 3.<br>Edifice de S. Sernin, fait par le Liu Lau-<br>nebodes. Chap. II. pag. 7. |
|                                                                                  | De la construction de l'Eglise sainte Marie, dictte la<br>Daurade, & de la venue de Vvisigoths à Tolose.<br>Chap. III. pag. 15.                      |
|                                                                                  | Des ouvrages faits à la Musaique, affectez par les<br>Goths. Chap. IIII. pag. 19.                                                                    |
|                                                                                  | Du Roy de Tolose Alaric II. de ce nom. Chap. V.<br>pag. 27.                                                                                          |
|                                                                                  | Du Roy Evaric. Chap. VI. pag. 31.                                                                                                                    |
|                                                                                  | Du Roy Theodoric II. & du Palais & chappelle des<br>Roys de Tolose. Chap. VII. pag. 34.                                                              |
|                                                                                  | De la Roynne Ragnachilde, surnommée Pedauque.<br>Chap. VIII. pag. 41.                                                                                |
|                                                                                  | Du Roy Thomsmond. Chap. IX. pag. 50.                                                                                                                 |
|                                                                                  | Du Roy Theodoric I. Chap. X. pag. 52.                                                                                                                |
|                                                                                  | Du Roy Vualtra. Chap. XI. pag. 53.                                                                                                                   |
|                                                                                  | Du Roy Sigeric. Chap. XII. pag. 58.                                                                                                                  |

## Table des Chapitres.

- Du Roy Ataulphe. Chap. XIII. pag. 59.  
De la Roynne Placidie fille de l'Empereur Theodose; & des oratoires ou Eglises de S. Sauueur, & de S. Sermin du Taur. Chap. XIV. pag. 65.  
Du temple d'Apollon, & de son lac à Tolose. Chap. XV. pag. 70.  
Du temple de Iupiter à Tolose. Chap. XVI. pag. 74.  
Du Capitole de Tolose, & de ses degrez. Chap. XVII. pag. 76.  
De la Portairie, & de l'Eglise du Taur. Chap. XVIII. pag. 80.  
Du lieu où estoit le Capitole; & de la chappelle de S. Quintin. Chap. XIX. pag. 83.  
Du temple de Pallas à Tolose. Chap. XX. pag. 87.  
Erection & Dedicace de l'Eglise sainte Marie, dite la Daurade. Chap. XXI. pag. 90.  
De l'incrustation ou doreure de la Daurade, & de son premier agrandissement. Chap. XXII. pag. 96.  
Du second agrandissement de la Daurade, & du Cimetiere des Comtes. Chap. XXIII. pag. 100.  
Du Comte Alphonse, & de ses enfans. Chap. XXIV. pag. 106.  
Du nom de l'Eglise de la Daurade, & de la donation qui en fut faicte par Yarnus. Chap. XXV. pag. 110.  
Conclusion de l'œuvre, & des diverses Consecrations & Dedicaces de la Daurade. Chap. XXVI. pag. 118.

F I N.